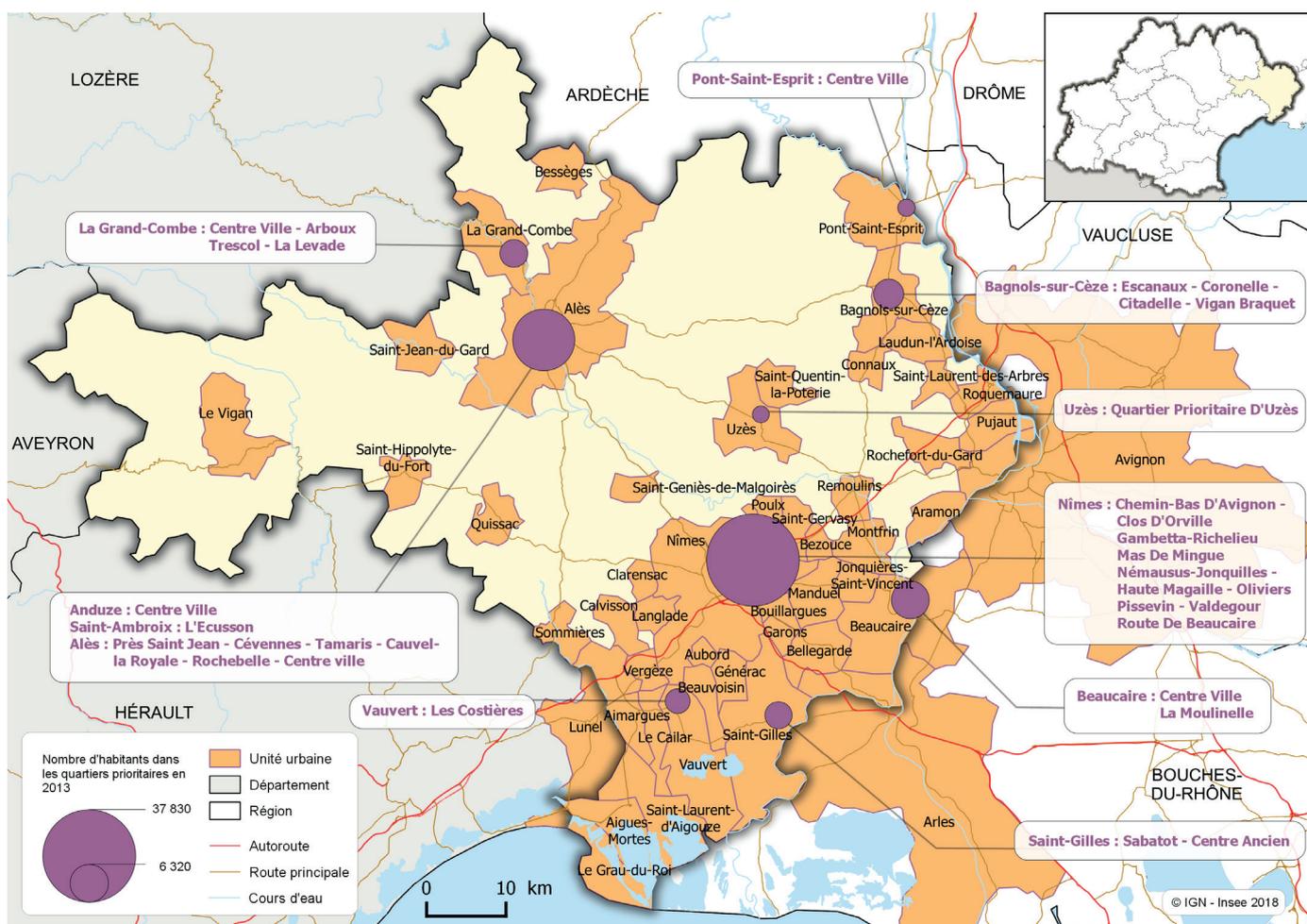


Les quartiers prioritaires du Gard

Localisation et population des quartiers prioritaires du Gard



Source : Insee, recensement de la population 2013

Gard : 18 quartiers prioritaires

- 6** dans l'unité urbaine de Nîmes
- 3** dans l'unité urbaine d'Alès
- 2** dans l'unité urbaine de La Grand-Combe
- 2** dans l'unité urbaine de Beaucaire¹
- 1** dans l'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze
- 1** dans l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit
- 1** dans l'unité urbaine de Saint-Gilles
- 1** dans l'unité urbaine d'Uzès
- 1** dans l'unité urbaine de Vauvert

77 200 habitants

22 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

11 % des Gardois vivent dans un quartier prioritaire

¹Avertissement : l'unité urbaine de Beaucaire comprend trois quartiers prioritaires mais seuls deux sont situés sur la commune éponyme, c'est-à-dire en région Occitanie.

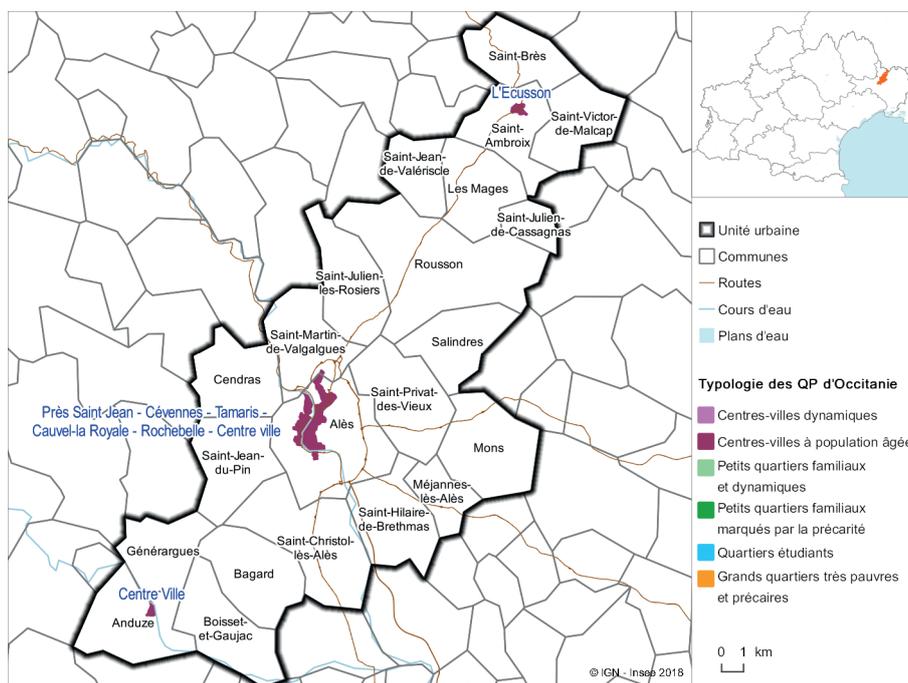
L'agglomération alésienne compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville : un dans la ville-centre d'Alès (*Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville*) et deux autres dans les petites communes de Saint-Ambroix (*L'Ecusson*) et d'Anduze (*Centre Ville*). Dans un environnement assez défavorisé, ces quartiers de centres-villes, plutôt âgés, concentrent pauvreté et de nombreux facteurs de précarité comme un bas niveau d'études et un accès difficile à l'emploi.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine d'Alès regroupent 17 000 habitants en 2013, soit 18 % de la population de l'agglomération (94 620 habitants). Situés sur trois communes distinctes, ces trois quartiers de centres-villes représentent chacun plus du tiers de la population de sa commune. L'unité urbaine d'Alès était déjà concernée par la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014 mais sur un territoire plus réduit, au titre d'une zone urbaine sensible (ZUS) sur la ville-centre d'Alès. Le QP *Près Saint Jean-Cévennes Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville*, le plus étendu et le plus peuplé (14 620 habitants) est constitué de plusieurs quartiers situés de part et d'autre du Gardon, qui s'étendent de la périphérie nord au centre-ville d'Alès et recoupe en partie l'ancienne ZUS. Il fait partie des cinq quartiers prioritaires de la région Occitanie les plus grands, dépassant les 10 000 habitants.

Les deux autres quartiers prioritaires sont situés dans deux communes de taille réduite non concernées jusqu'alors par la géographie prioritaire de la politique de la ville : *L'Ecusson* à Saint-Ambroix et *Centre Ville* à Anduze.

Le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* concentre l'essentiel des logements sociaux de la commune d'Alès, notamment dans sa zone centrale (Cévennes et Près Saint Jean) et dans la partie rénovée dans les années 60 du cœur de ville, en bordure du Gardon. Ce quartier est relativement hétérogène, avec de grandes cités HLM correspondant à des logements ouvriers des anciens sites miniers et métallurgiques situés à proximité, cotoyant des immeubles d'habitation de centre-ville. Dans les QP *L'Ecusson* et *Centre Ville*, le parc privé prédomine : il est constitué de logements assez vétustes et de petite taille, en particulier dans le QP *Centre Ville*.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Alès



Une pauvreté un peu moins marquée que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'agglomération d'Alès est de 17 358 euros annuels en 2013, un niveau inférieur à ceux du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement assez défavorisé, les niveaux de vie médians des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Alès sont tous trois relativement comparables et supérieurs à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Le niveau de vie médian est le plus faible

dans le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* (12 540 euros annuels), à un niveau intermédiaire dans le QP *L'Ecusson* (12 719 euros) et le plus élevé dans le QP *Centre Ville* (12 981 euros). Dans ces trois quartiers, le taux de pauvreté est compris dans une fourchette de 42 % à 46 %, contre 49 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Comme dans la plupart des petits quartiers de centres-villes, les disparités de niveaux de vie sont relativement marquées dans le QP *L'Ecusson* et davantage encore dans le QP *Centre Ville* : les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible plancher (9^e décile) 3,2 à 3,4 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), contre 2,9 dans le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* et 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

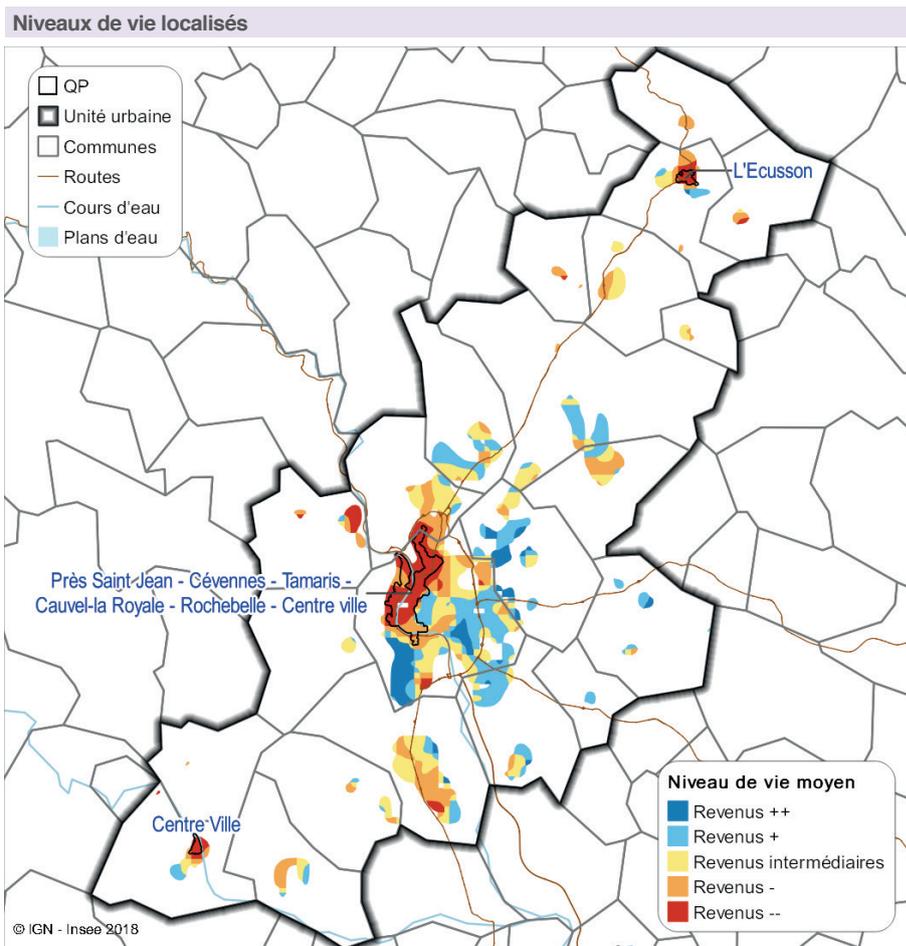
Beaucoup de personnes seules et âgées dans ces trois quartiers de centres-villes

Les quartiers prioritaires de l'agglomération alésienne sont tous trois classés parmi les quartiers de centres-villes à population âgée selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Dans ces quartiers, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus varie de trois sur dix dans les QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* d'Alès et *Centre Ville* d'Anduze à quatre sur dix dans le QP *L'Ecusson* de Saint-Ambroix, contre deux sur dix en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Dans le QP *L'Ecusson*, le plus âgé des trois, deux habitants sur dix ont 75 ans ou plus. En conséquence, la part des pensions, retraites et rentes représente plus du tiers des revenus disponibles des habitants dans ces trois quartiers, et elle est même supérieure à celle des revenus d'activité dans le QP *L'Ecusson*.

En lien avec cette population âgée, ces quartiers se caractérisent également par une plus grande proportion de personnes seules. Elles représentent cinq ménages sur dix dans les quartiers prioritaires d'Alès et de Saint-Ambroix, et six ménages sur dix dans le QP *Centre Ville* d'Anduze, contre quatre sur dix en moyenne sur l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

Des habitants peu diplômés, avec des difficultés d'accès à l'emploi

Comme la plupart des quartiers prioritaires de la région, les trois quartiers de l'unité urbaine d'Alès cumulent plusieurs difficultés sociales. En particulier, les deux QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* et *L'Ecusson* font face à un déficit de formation et à des difficultés d'accès à l'emploi marquées. La part des habitants ayant un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat y est inférieure à celle observée dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, surtout dans le QP *L'Ecusson* (10 points d'écart). La part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler (15-64 ans) y est aussi plus faible. En outre, dans ces deux quartiers, cinq demandeurs d'emploi sur dix sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans y est aussi plus faible. Néanmoins, dans le quartier prioritaire d'Alès, ce taux se rapproche de la moyenne des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

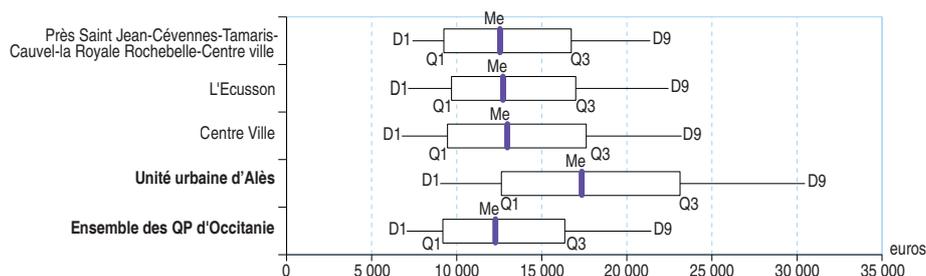
Unité urbaine d'Alès

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	12 540	46,4	37	36	50	33
L'Ecusson	12 719	44,4	34	35	49	33
Centre Ville	12 981	42,3	33	38	49	32
Unité urbaine d'Alès	17 358	22,6	16	26	36	23
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

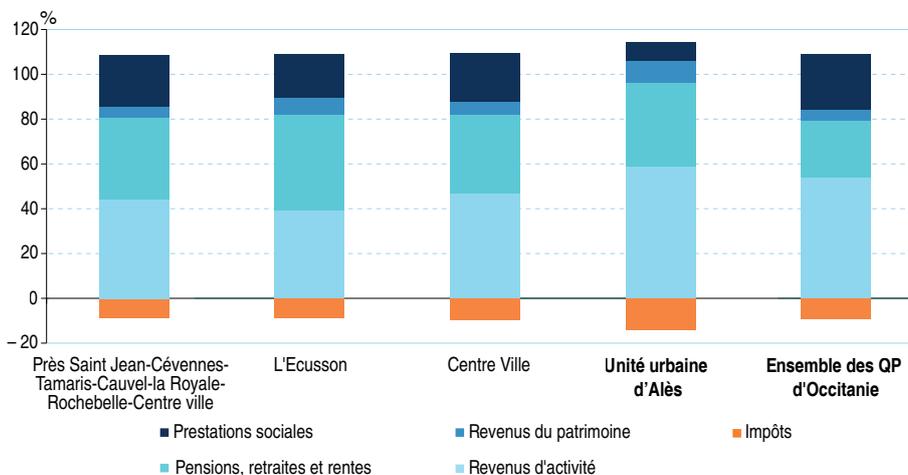
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP L'Ecusson, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 103 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 651 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 952 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 403 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 719 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP L'Ecusson ont en moyenne perçu en 2013, 39,40 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 42,90 euros de pensions, retraites et rentes, 19,30 euros de prestations sociales, 7,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 8,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	14 621	54	1,0	52	6	18
L'Ecusson	1 234	56	0,6	48	nd	17
Centre Ville	1 134	54	0,7	58	nd	16
Unité urbaine d'Alès	94 622	53	0,8	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

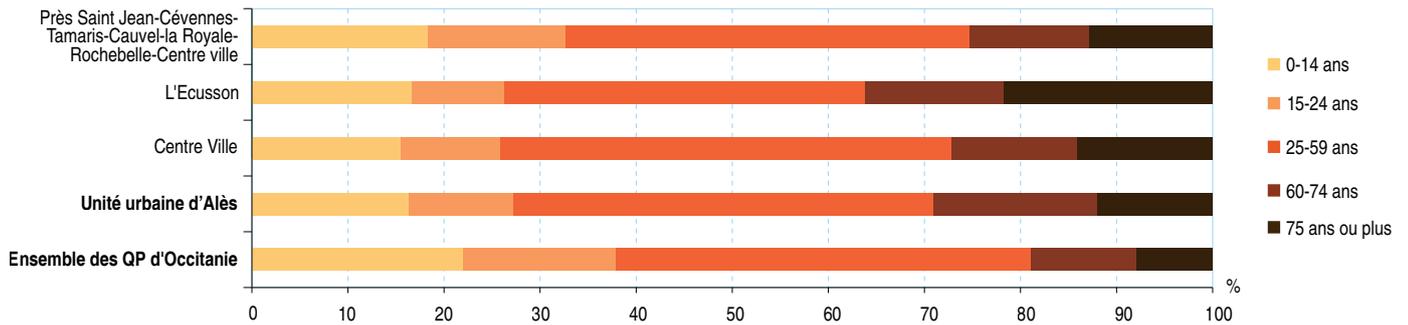
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Alès

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

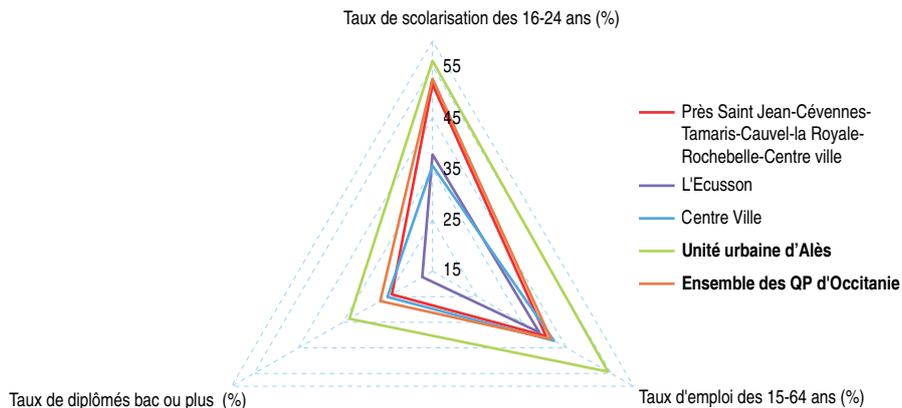
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	1,7	17	17	12	10
L'Ecusson	1,9	nd	25	17	nd
Centre Ville	1,6	nd	38	10	nd
Unité urbaine d'Alès	2,1	7	12	33	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

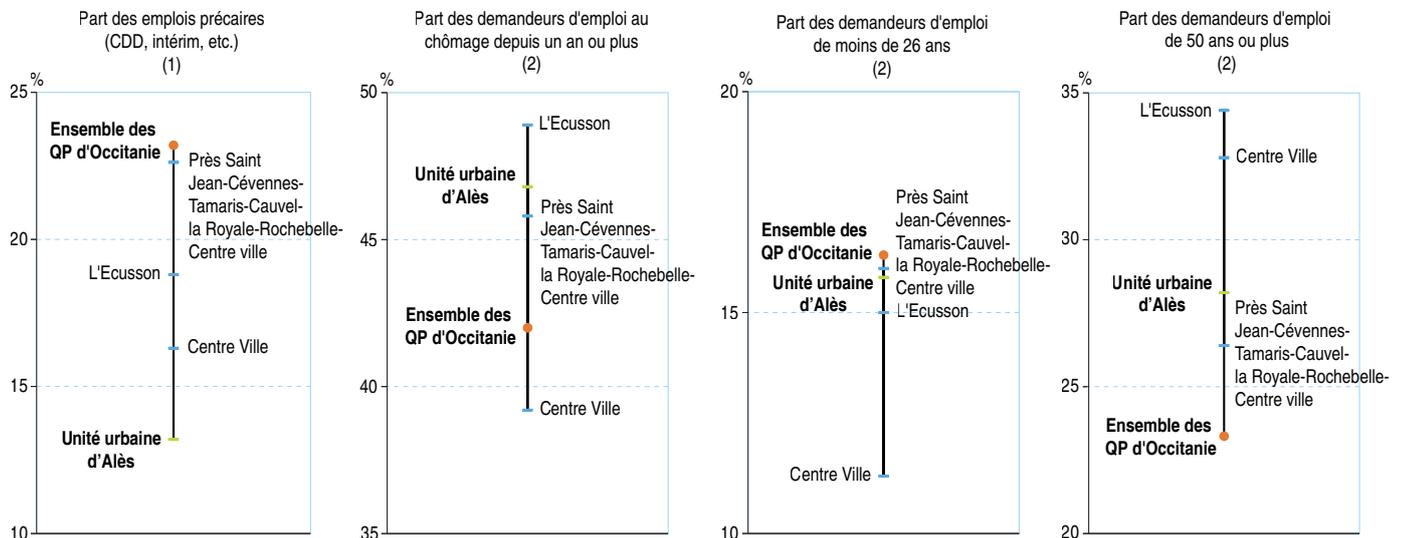
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet*, situé sur la commune de Bagnols-sur-Cèze. Les habitants du quartier cumulent une forte pauvreté monétaire et diverses fragilités économiques et sociales.

Le quartier prioritaire (QP) *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* compte 4 010 habitants en 2013, soit 22 % de la population de la commune de Bagnols-sur-Cèze et 18 % de celle de l'unité urbaine englobante. Le quartier entoure la partie sud du centre-ville historique et constitue une interface entre le centre ancien et les quartiers pavillonnaires plus éloignés. Essentiellement constitué de grands ensembles de logements collectifs, il concentre de nombreux équipements et services.

La commune de Bagnols-sur-Cèze relevait déjà de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) et d'une zone urbaine sensible (ZUS) que le nouveau quartier recoupe très largement.

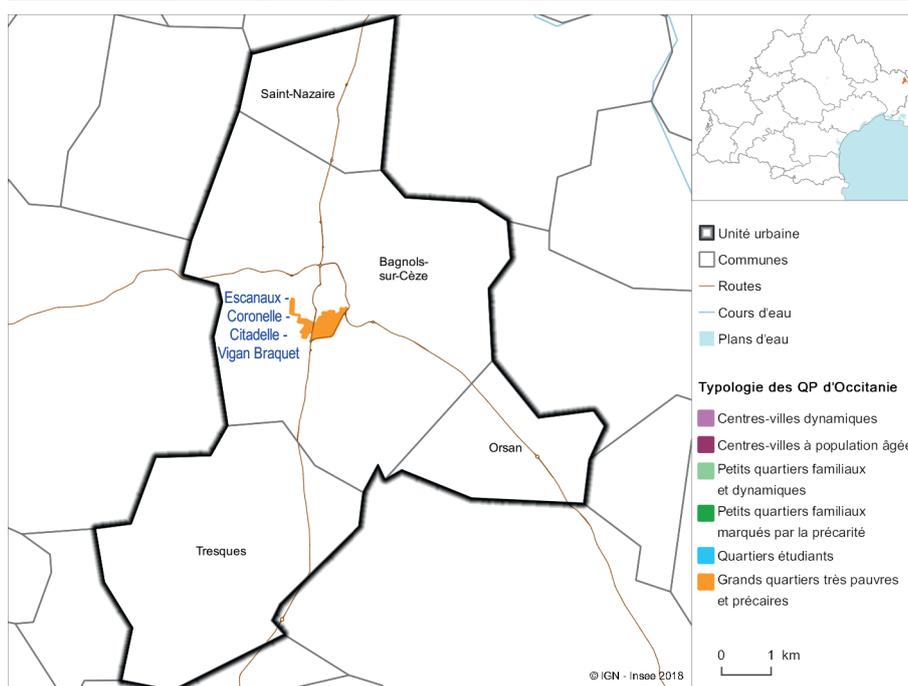
Un quartier prioritaire pauvre dans une unité urbaine pauvre

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze est de 17 891 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans ce contexte déjà défavorisé, le QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* apparaît en net décrochage : le niveau de vie médian de ses habitants est de 11 912 euros, ce qui le positionne parmi les quartiers les plus défavorisés de la région. La moitié de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté, soit une proportion 2,3 fois plus élevée que dans l'ensemble de l'agglomération. Ce quartier est aussi plus pauvre que l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Les inégalités de revenus sont plus faibles dans le QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Le niveau

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze



de vie placher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) y est 2,7 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), alors que cet écart atteint 3,6 dans l'unité urbaine et 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires. Cette moindre dispersion des revenus s'explique à la fois par un niveau de vie plafond des plus pauvres plus élevé et surtout par un niveau de vie placher des plus riches nettement inférieur à celui de l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

Un déficit de formation et un accès difficile à l'emploi

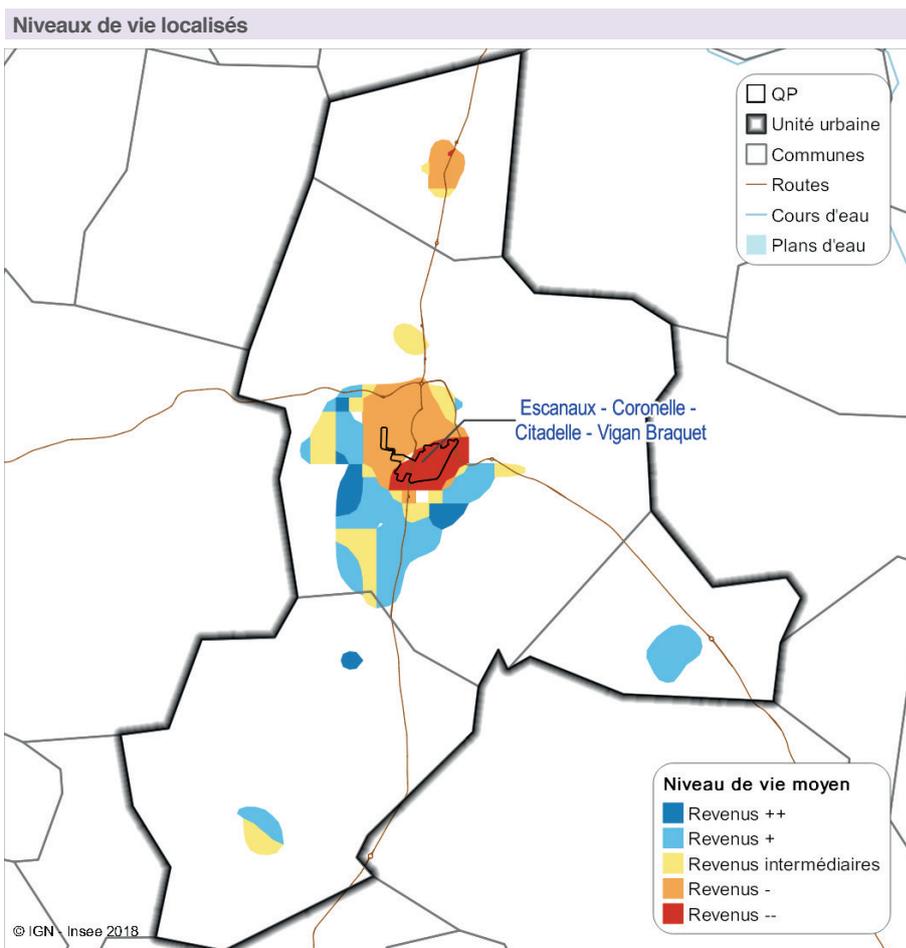
Dans la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* est classé parmi les quartiers très pauvres et précaires. Ses habitants cumulent pauvreté monétaire et difficultés marquées d'accès à l'emploi et à la formation. Le taux d'emploi des personnes en âge de travailler (15-64 ans)

y est particulièrement faible (35 %) : il est inférieur de 6 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et de 21 points à celui de l'unité urbaine englobante, ce qui constitue l'un des plus forts écarts de la région. De plus, lorsque les habitants occupent un emploi, il s'agit une fois sur trois d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). Cette proportion est la troisième plus importante des quartiers prioritaires d'Occitanie. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible des habitants du quartier est plus faible, de 3 points inférieure à celle de l'ensemble des quartiers de la région.

Ces difficultés d'insertion professionnelle s'expliquent en partie par le très faible niveau de qualification de la population du QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet*. Seulement 16 % des habitants possèdent un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, soit l'une des plus faibles proportions parmi les quartiers prioritaires d'Occitanie. Le taux

de scolarisation des jeunes (16-24 ans) est lui aussi particulièrement faible (46 %, soit 7 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires de la région). Autres signes de fragilités, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi (47 %) et celle des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus (27 %) sont plus élevées que dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

Dans ce quartier plutôt âgé, les personnes de 60 ans ou plus côtoient de jeunes adultes relativement nombreux aussi. La part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des habitants y est plus élevée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région (29 % contre 26 %). ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

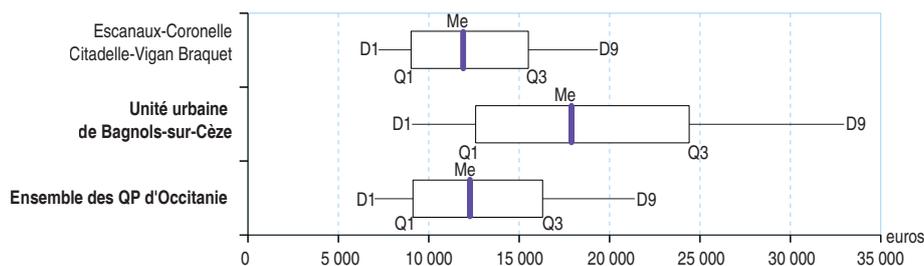
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Escanoux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet	11 912	51,8	33	34	46	29
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	17 891	22,5	13	25	35	21
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

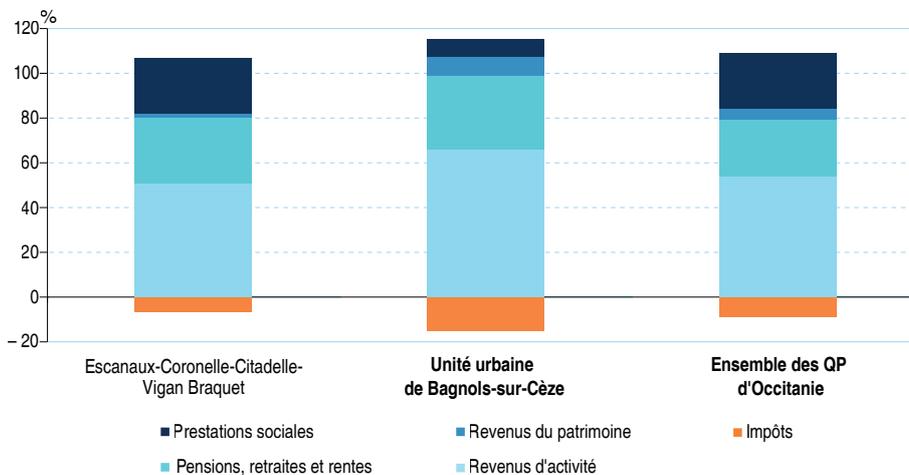
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Escanoux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 244 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 037 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 517 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 358 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 912 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Escanoux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet ont en moyenne perçu en 2013, 50,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 29,30 euros de pensions, retraites et rentes, 24,60 euros de prestations sociales, 2,00 euros de revenus du patrimoine et ont versé 6,70 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Escanoux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet	4 006	52	1,3	41	11	16
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	22 252	52	0,8	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

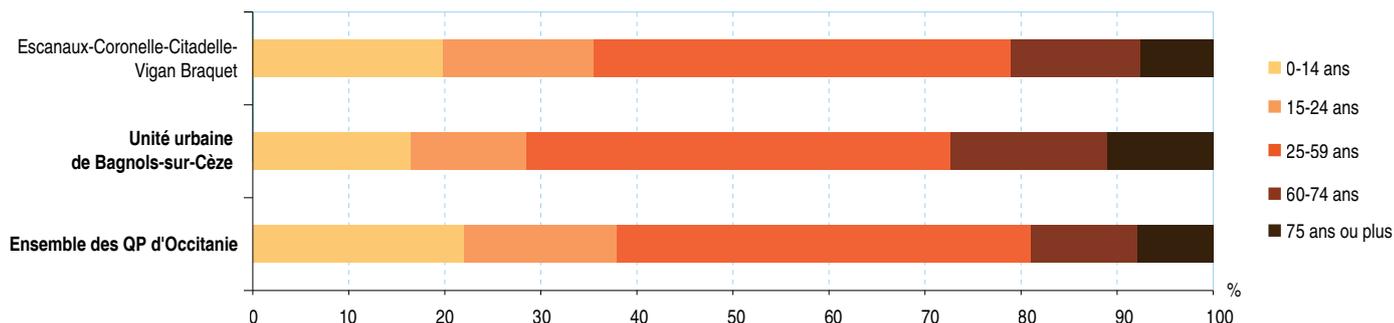
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze

Structure par âge de la population



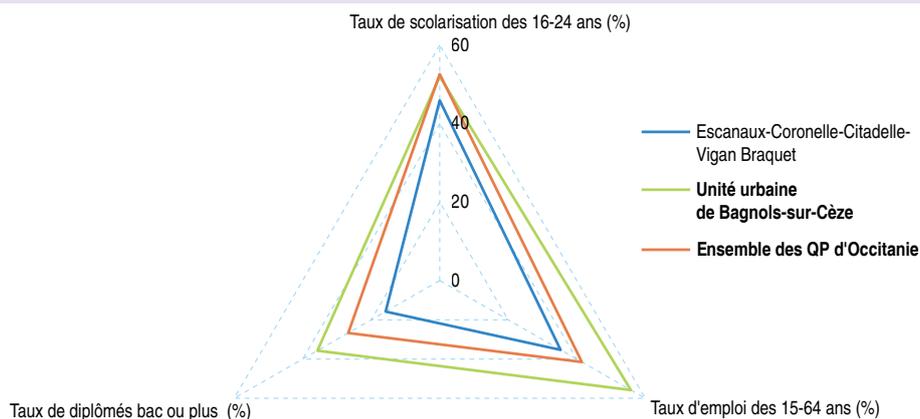
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet	2,1	55	22	16	6
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	2,2	16	12	33	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

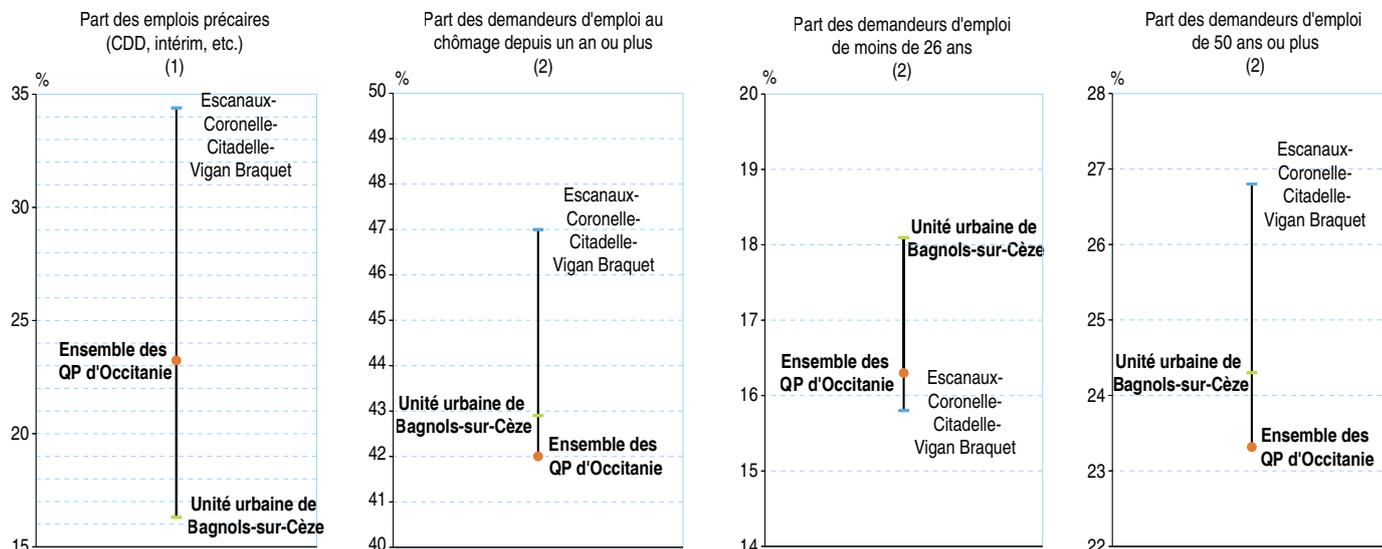
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Située sur les rives du Rhône, l'agglomération de Beaucaire est à cheval sur les deux régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle compte trois quartiers prioritaires, dont deux sont situés en Occitanie sur la commune de Beaucaire : *La Moulinelle* et *Centre Ville*. Les habitants de ces quartiers marqués par la pauvreté monétaire sont peu diplômés et confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Avec 10 000 habitants en 2013, les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Beaucaire représentent un tiers de la population de l'agglomération (30 000 habitants). Les deux QP *La Moulinelle* et *Centre Ville* situés en Occitanie regroupent 21 % des habitants de l'agglomération et 39 % de la ville-centre de Beaucaire qui les englobe. Le QP *Centre Historique-Ferrages* situé sur la commune de Tarascon en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est exclu de l'analyse.

Le QP *Centre Ville* est le plus peuplé (4 370 habitants) et s'inscrit dans le cœur historique et touristique de la commune. Il est composé de logements souvent anciens et parfois vétustes, dont la majorité relèvent du parc privé. Situé à l'ouest du centre-ville, le QP *La Moulinelle* compte 1 940 habitants. Une majorité des logements de ce quartier sont des logements sociaux.

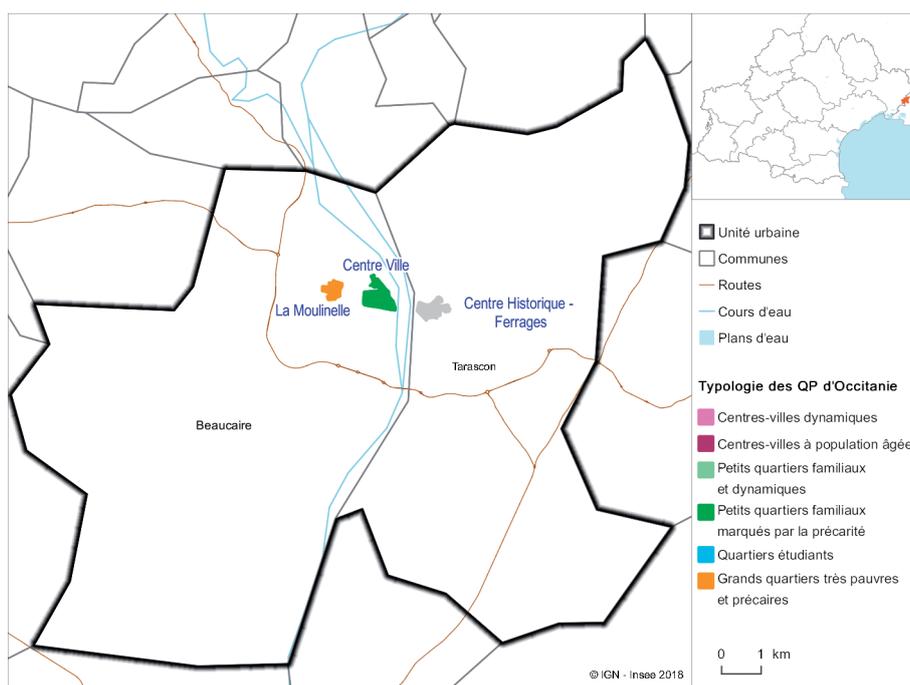
Avant la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'agglomération de Beaucaire s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville dans le cadre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) et de trois zones urbaines sensibles (ZUS), sur des territoires proches des trois quartiers prioritaires actuels.

Deux quartiers inégalement touchés par la pauvreté monétaire

Au sein de l'unité urbaine de Beaucaire, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est de 16 020 euros annuels en 2013, soit un montant bien inférieur à celui déjà relativement faible du département du Gard (18 420 euros) et à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Parmi les autres unités urbaines de la région abritant un quartier prioritaire, seule celle de La Grand-Combe, située également dans le Gard, présente un niveau de vie médian inférieur.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Beaucaire



Avertissement : le QP *Centre Historique-Ferrages* n'est pas traité ici car il est situé sur la commune de Tarascon (région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Les deux quartiers prioritaires de l'agglomération de Beaucaire situés en Occitanie s'inscrivent dans ce contexte défavorisé. Le niveau de vie médian du QP *La Moulinelle* est de 12 353 euros annuels, proche de la moyenne des quartiers (12 279 euros). Celui du QP *Centre Ville*, légèrement supérieur, s'établit à 12 577 euros. Un habitant sur deux des QP *La Moulinelle* et *Centre Ville* vit sous le seuil de pauvreté, comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, contre un peu moins d'un habitant sur trois dans l'unité urbaine de Beaucaire.

Les revenus sont relativement dispersés dans le QP *Centre Ville*, comme dans de nombreux centres-villes anciens de communes moyennes : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 3,3 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % des plus modestes (1^{er} décile), alors que ce ratio est de 3,0 en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Ce résultat s'explique essentiellement par un niveau de vie plafond

des habitants les plus pauvres inférieur dans ce quartier. *A contrario*, les revenus sont plus resserrés dans le QP *La Moulinelle* où ce ratio est de 2,6.

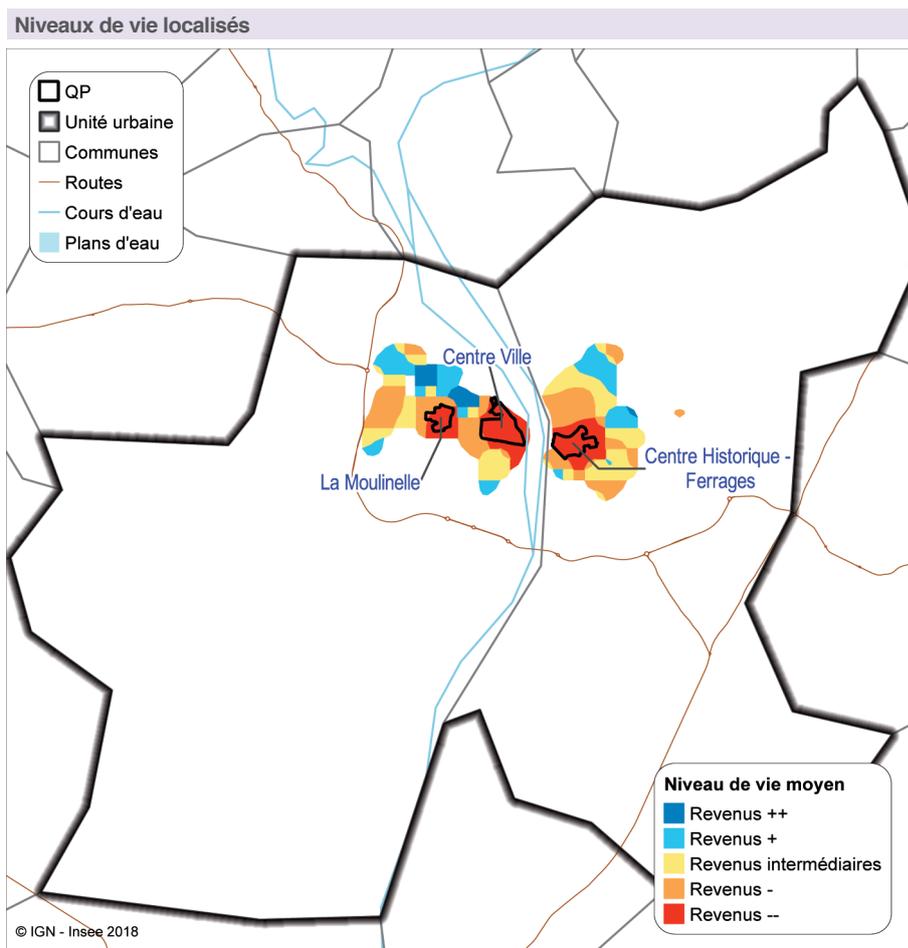
Une insertion difficile sur le marché du travail

Les habitants des deux quartiers prioritaires de Beaucaire cumulent pauvreté monétaire et des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seulement quatre habitants sur dix en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi et lorsqu'ils occupent un emploi, celui-ci est plus souvent précaire (CDD, intérim, etc.). Quand ils sont inscrits à Pôle emploi, ils sont moins souvent demandeurs d'emploi de longue durée dans le QP *Centre Ville*.

Un faible niveau de qualification explique en partie les difficultés rencontrées sur le marché du travail. Le QP *La Moulinelle* est notamment le 6^e quartier d'Occitanie où le

taux de personnes ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur est le plus bas (14 %). Avec 23 % de diplômés du baccalauréat, le QP *Centre Ville* est mieux loti mais ce taux reste inférieur de 4 points à la moyenne des quartiers de la région. En outre, dans ces deux quartiers, la part des jeunes (15-24 ans) scolarisés est bien plus faible que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Comme dans la plupart des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les habitants de ces deux quartiers sont plutôt jeunes : pour 10 personnes âgées de 60 ans ou plus, le QP *La Moulinelle* compte 20 jeunes de moins de 20 ans, contre 16 dans le QP *Centre Ville* comme en moyenne dans les quartiers d'Occitanie. Le QP *La Moulinelle* se caractérise par une forte présence de familles nombreuses comprenant cinq personnes ou plus et, en conséquence, par un nombre moyen de personnes par logement relativement élevé : 2,8 contre 2,0 pour le QP *Centre Ville* comme pour la moyenne des quartiers prioritaires de la région. À l'inverse, le QP *Centre Ville* accueille de nombreuses personnes vivant seules, comme c'est souvent le cas pour des quartiers de centre-ville. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

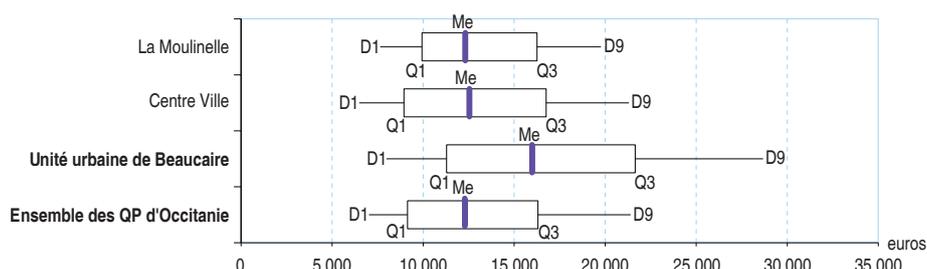
Unité urbaine de Beaucaire

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
La Moulinelle	12 353	47,0	32	33	43	24
Centre Ville	12 577	46,9	30	37	47	32
Unité urbaine de Beaucaire	16 020	29,0	17	27	37	24
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

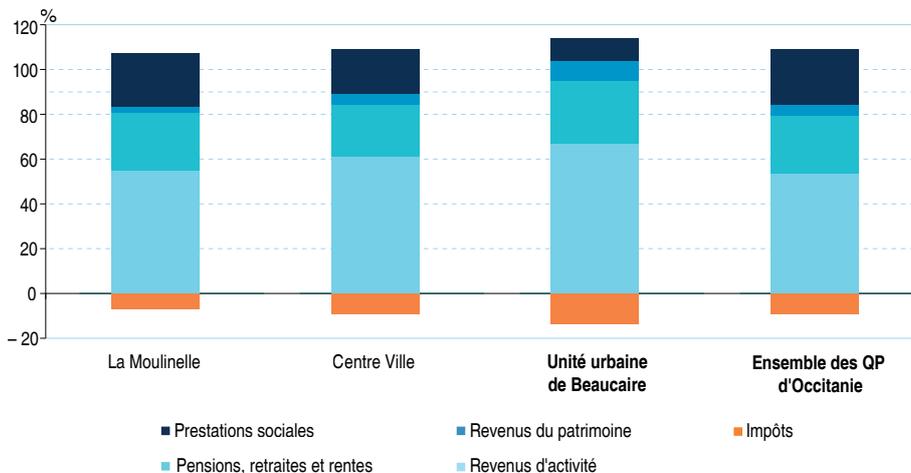
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *La Moulinelle*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 638 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 936 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 258 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 769 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 353 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *La Moulinelle* ont en moyenne perçu en 2013, 54,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 26,00 euros de pensions, retraites et rentes, 23,70 euros de prestations sociales, 2,50 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
La Moulinelle	1 941	52	2,0	20	15	15
Centre Ville	4 374	50	1,6	44	10	15
Unité urbaine de Beaucaire	29 977	43	0,9	28	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

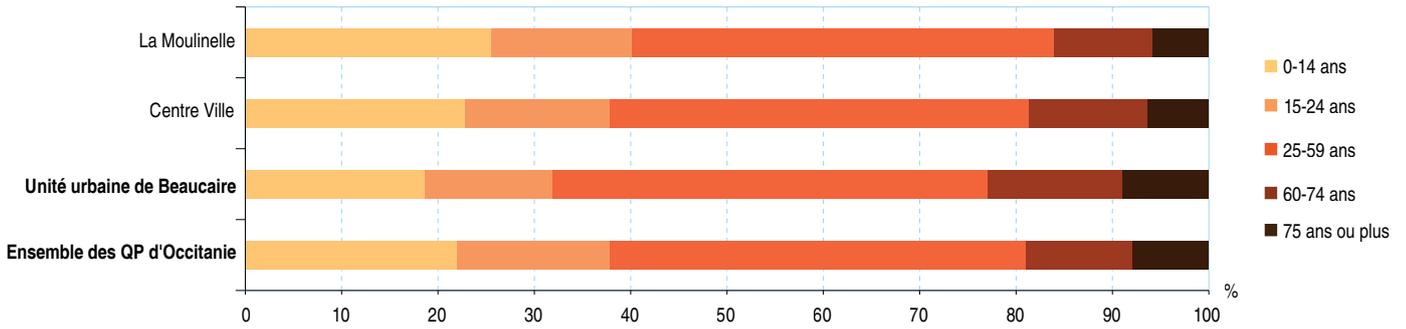
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Beaucaire

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

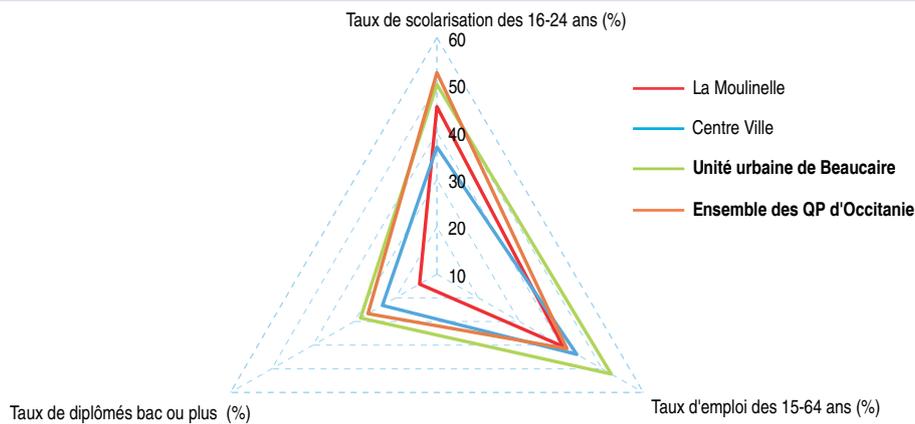
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
La Moulinelle	2,8	nd	8	13	nd
Centre Ville	2,0	47	29	11	11
Unité urbaine de Beaucaire	2,4	5	15	26	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

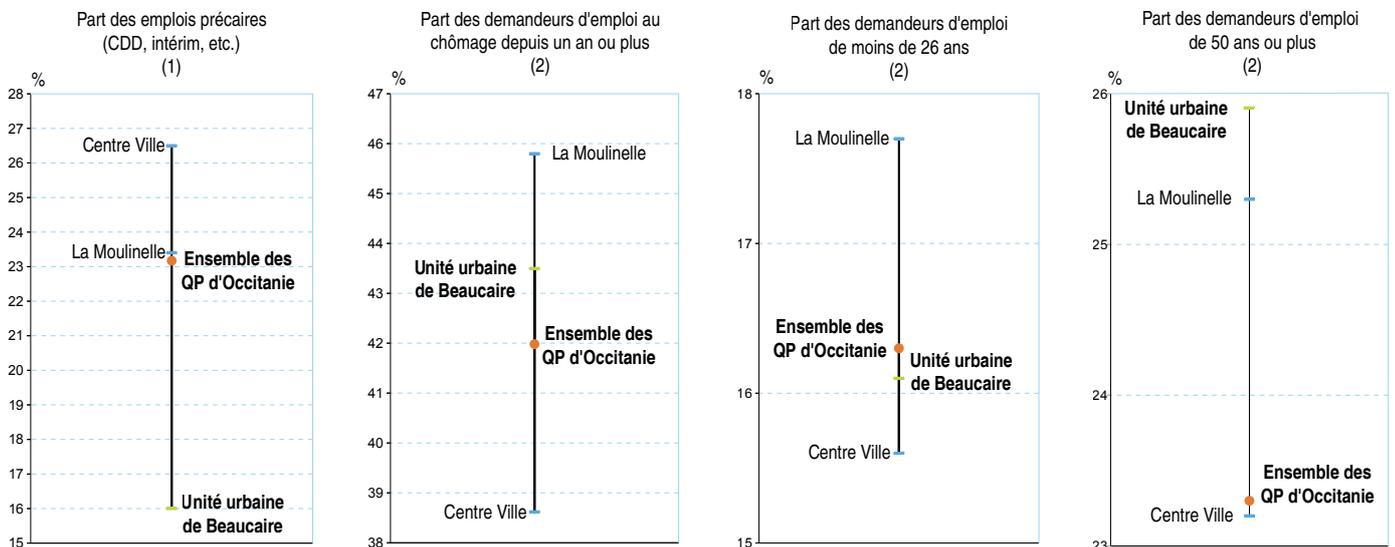
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'agglomération de La Grand-Combe compte deux quartiers prioritaires de la politique de la ville : *Centre Ville-Arboux* et *Trescol-La Levade*, tous deux situés sur la commune de La Grand-Combe. Ces deux quartiers prioritaires cumulent une forte pauvreté et de nombreux facteurs de précarité, comme un accès difficile à l'emploi et un faible niveau d'études de leurs habitants. Sur un territoire défavorisé, durablement impacté par la fermeture définitive des mines de charbon dans les années 80, le quartier *Trescol-La Levade* est au cinquième rang des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie.

Les deux quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de La Grand-Combe regroupent 3 430 habitants en 2013, soit plus du tiers de la population de l'agglomération et les deux tiers de la commune de La Grand-Combe qui les englobent. Les QP *Trescol-La Levade* et *Centre Ville-Arboux* faisaient déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre de la zone urbaine sensible (ZUS) Trescol pour le premier et d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) (quartier L'Arboux) pour le second, qu'ils recoupent en partie.

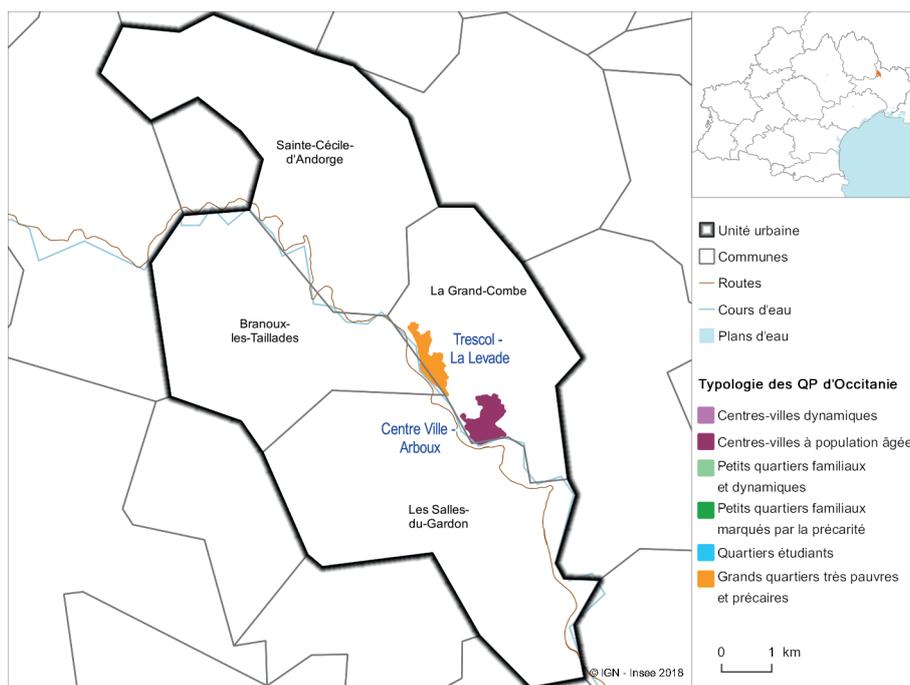
Le QP *Trescol-La Levade* regroupe des quartiers hétérogènes, assez isolés les uns des autres : il se compose notamment d'immeubles du centre ancien et de nombreux logements sociaux construits dans les années 60 pour loger les mineurs et leurs familles dans l'ancienne ZUS Trescol. Le QP *Centre Ville-Arboux* est plutôt constitué d'un parc privé de logements assez vétustes et de quelques logements sociaux. Dans ces deux quartiers, plus d'un logement sur cinq est un grand logement, comprenant 5 pièces ou plus.

Trescol-La Levade : un des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie

Le revenu disponible médian par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») de l'unité urbaine de La Grand-Combe est de 14 953 euros annuels en 2013, un niveau très inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cette unité urbaine, durablement impactée par la fermeture des mines de charbon dans les années 70-80 et la forte déprise démographique qui l'a accompagnée, un tiers des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Au regard de cet environnement très défavorisé, les deux quartiers prioritaires

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de La Grand-Combe



de l'agglomération grand-combienne concentrent des populations en grandes difficultés. Avec un niveau de vie médian de 10 676 euros annuels, le QP *Trescol-La Levade* se situe au cinquième rang des quartiers les plus pauvres d'Occitanie, sur les 105 que compte la région. En outre, six habitants sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, contre cinq sur dix en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Le QP *Centre Ville-Arboux* apparaît un peu moins défavorisé : le niveau de vie médian (12 657 euros) est un peu supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région, tandis que le taux de pauvreté (46 %) est un peu plus faible.

Deux quartiers à la population peu formée et très éloignée de l'emploi

Les deux QP *Trescol-La Levade* et *Centre Ville-Arboux* cumulent pauvreté monétaire et des

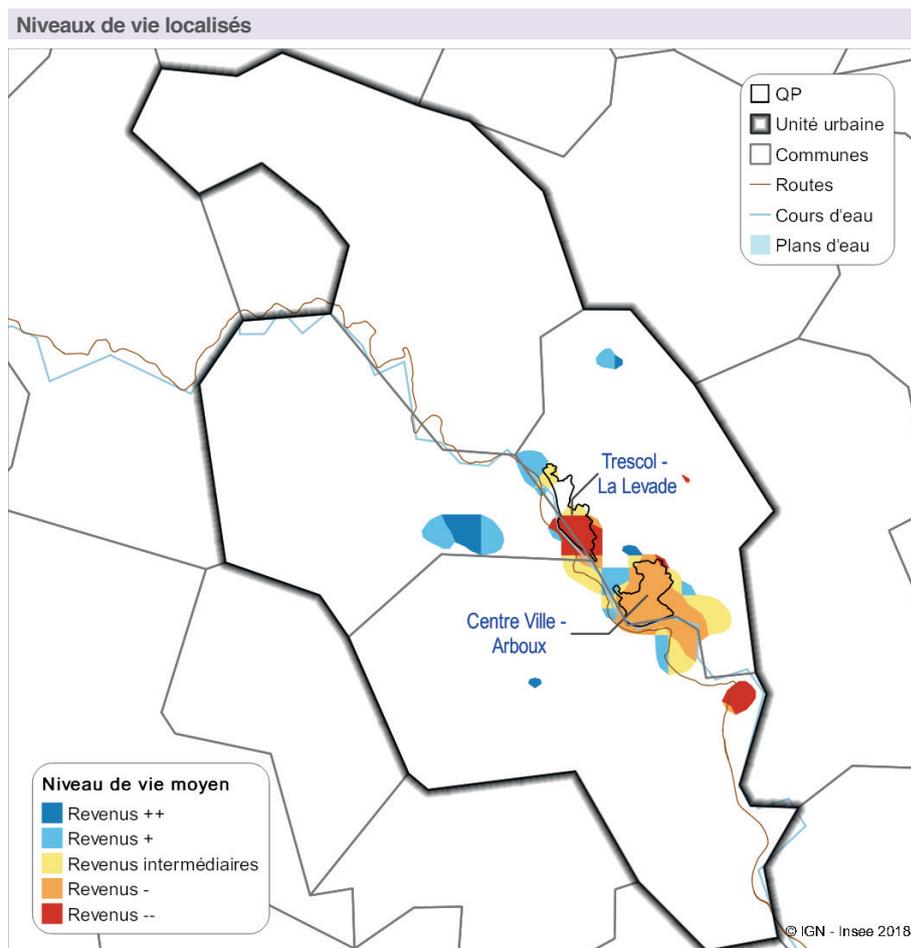
difficultés d'insertion sociale et professionnelle particulièrement marquées. Ainsi seulement trois habitants sur dix en âge de travailler (15-64 ans) y exercent un emploi, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. De plus, leur population souffre d'un fort déficit de formation : la part des habitants titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au baccalauréat y est très faible, bien inférieure à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En outre, dans le QP *Trescol-La Levade*, plus de la moitié des demandeurs d'emplois sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, ce quartier est classé parmi les quartiers très pauvres et précaires. Ainsi, le taux de bénéficiaires de la CMU-C y est de 41 %, soit 6 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Et quatre allocataires CAF sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Des familles et des jeunes enfants dans le QP *Trescol-La Levade*, des personnes seules et âgées dans le QP *Centre Ville-Arboux*

S'ils partagent tous deux les mêmes grandes difficultés en matière d'insertion sociale et professionnelle, les deux quartiers prioritaires de l'agglomération grand-combienne se différencient en revanche par leurs caractéristiques démographiques. Ainsi, le QP *Trescol-La Levade* est un quartier familial, qui se caractérise par une présence importante de familles nombreuses et de jeunes enfants (un habitant sur quatre a moins de 15 ans). Le QP *Centre Ville-Arboux* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée, selon la typologie des quartiers prioritaires de la région. Ainsi un habitant sur trois du quartier est âgé de 60 ans ou plus et un ménage sur deux est constitué d'une personne seule, le plus souvent âgée. En conséquence, l'essentiel du revenu disponible des habitants du QP *Centre Ville-Arboux* provient des pensions, retraites et rentes : 45 % contre 26 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

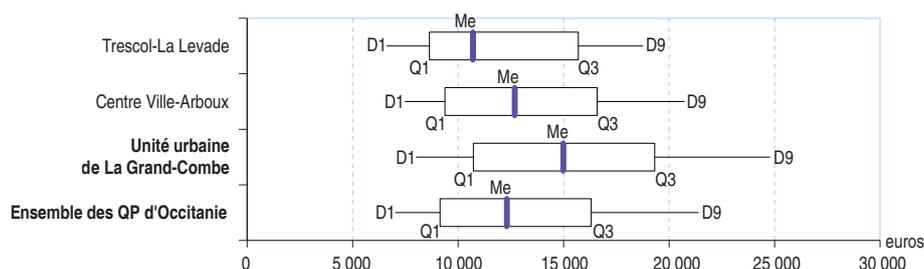
Unité urbaine de La Grand-Combe

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Trescol-La Levade	10 676	58,8	41	47	56	44
Centre Ville-Arboux	12 657	45,5	41	46	58	39
Unité urbaine de La Grand-Combe	14 953	33,2	27	37	48	33
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

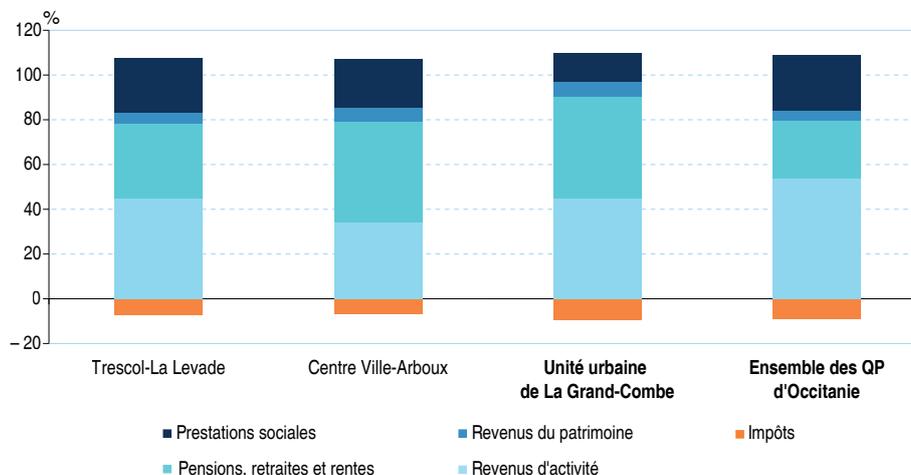
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Trescol-La Levade*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 605 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 641 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 699 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 18 765 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 676 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Trescol-La Levade* ont en moyenne perçu en 2013, 44,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 33,70 euros de pensions, retraites et rentes, 24,20 euros de prestations sociales, 4,60 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Trescol-La Levade	1 012	48	1,3	34	12	nd
Centre Ville-Arboux	2 421	55	0,8	49	5	14
Unité urbaine de La Grand-Combe	9 761	52	0,6	38	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

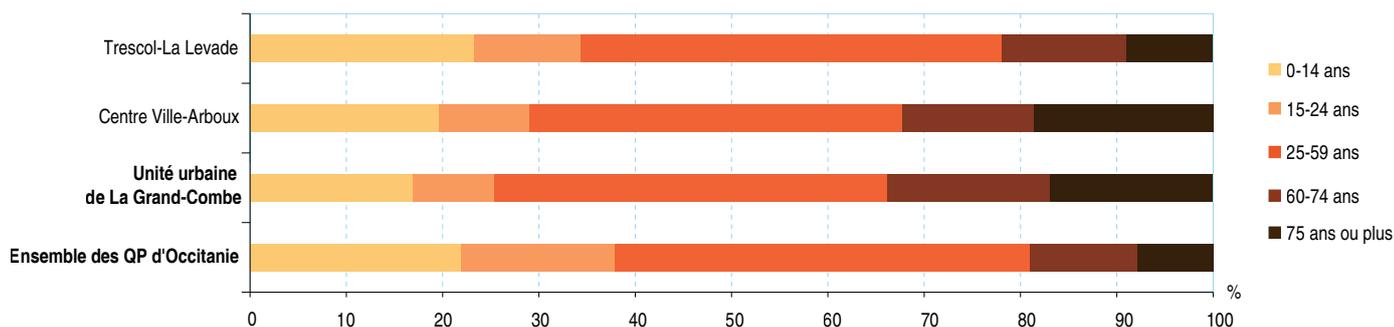
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de La Grand-Combe

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

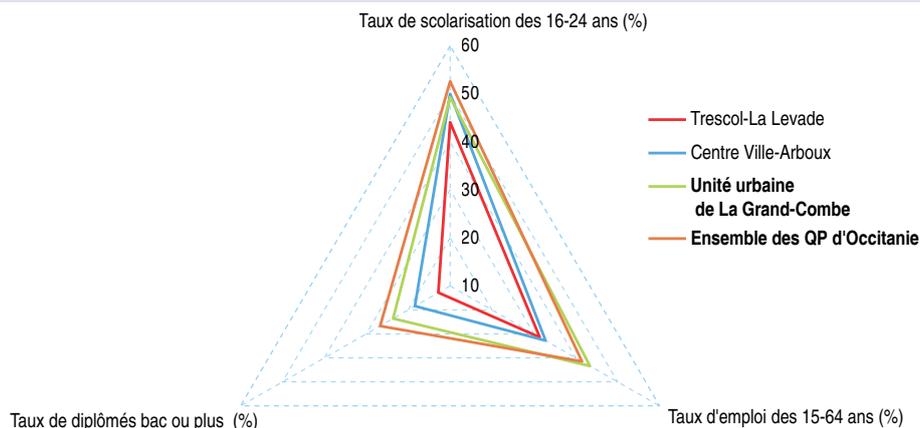
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Trescol-La Levade	2,5	nd	8	22	nd
Centre Ville-Arboux	2,0	2	13	22	nd
Unité urbaine de La Grand-Combe	2,1	1	9	28	16
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

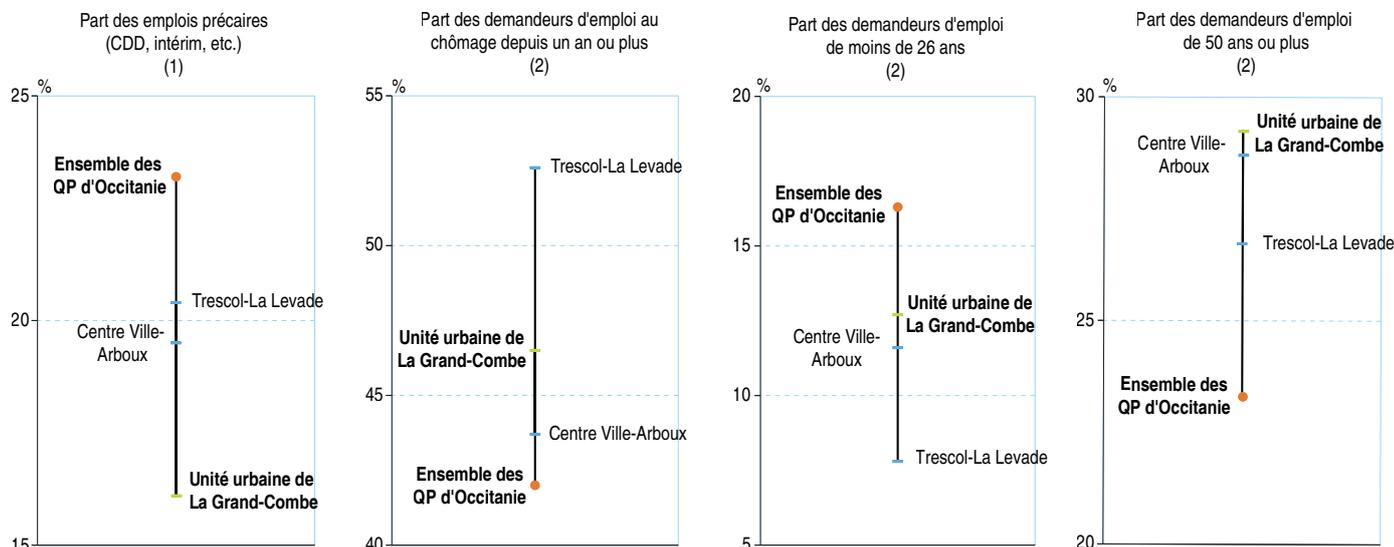
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Nîmes compte six quartiers prioritaires, tous situés sur la commune nîmoise. La pauvreté est fortement concentrée dans les trois quartiers constitués de grands ensembles d'immeubles, implantés à la périphérie du centre urbain (*Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville*, *Mas de Mingue* et *Pissevin-Valdegour*) et aussi, mais un peu moins durement, dans le quartier *Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers*. Les deux autres quartiers de l'unité urbaine, *Gambetta-Richelieu* et surtout *Route de Beaucaire*, sont relativement moins touchés avec un taux de pauvreté plus faible que la moyenne des 105 quartiers prioritaires de la région Occitanie.

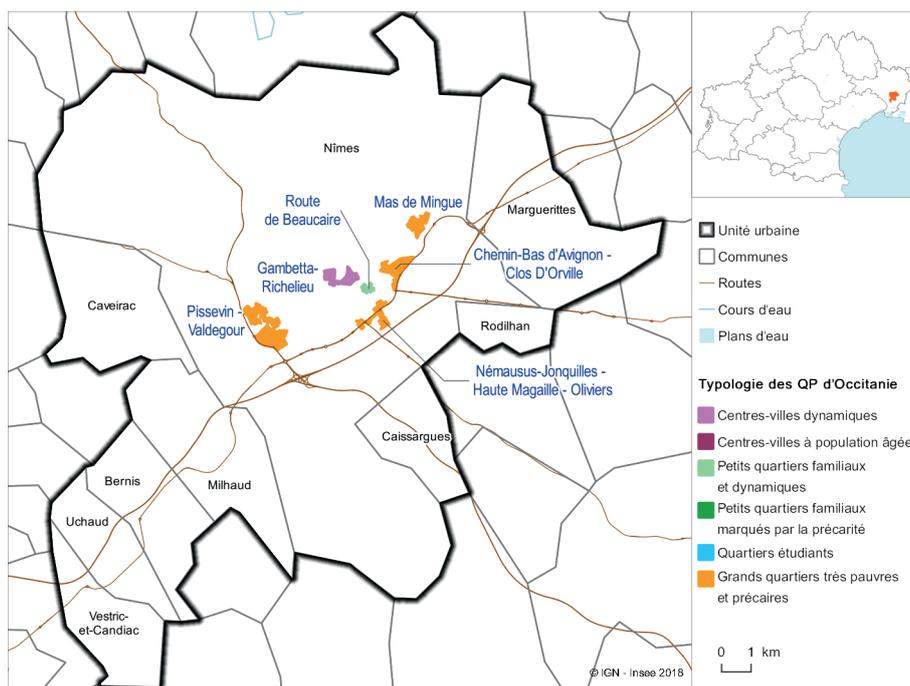
Les six quartiers prioritaires (QP) de l'agglomération nîmoise regroupent 37 830 habitants en 2013, soit 20 % de la population de l'unité urbaine et 25 % de celle de la commune de Nîmes qui les englobe. Ces quartiers sont de tailles très différentes, le plus grand *Pissevin-Valdegour* regroupe 15 600 habitants. Il fait partie, avec les QP *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* (7 260 habitants) et *Gambetta-Richelieu* (6 860 habitants) des dix plus grands quartiers prioritaires d'Occitanie. La population des trois autres quartiers s'échelonne de 1 720 à 3 370 personnes. À l'exception du QP *Route de Beaucaire*, ces territoires s'inscrivaient déjà dans le dispositif de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, notamment dans le cadre de trois zones urbaines sensibles (ZUS).

Ces quartiers présentent des types de bâti différenciés. Les trois QP *Pissevin-Valdegour*, *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* et *Mas de Mingue* sont constitués de grands ensembles d'immeubles caractéristiques de l'urbanisme de masse des années 60 (barres, tours...), plus ou moins éloignés du centre urbain de Nîmes. Ces quartiers comportent de nombreux logements sociaux et des copropriétés souvent dégradées, qui ont déjà fait l'objet d'opérations de rénovation urbaine qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Le QP *Gambetta-Richelieu* est un quartier de centre-ville avec un bâti dense et souvent vétuste. Dans ce quartier de centre ancien, les logements sont de petite taille (42 % comprennent une ou deux pièces) et la vacance est forte.

Les deux QP *Route de Beaucaire* et *Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers*, tous deux situés le long des grands axes d'accès au centre-ville, sont des quartiers récents, avec un habitat mixte composé essentiellement d'immeubles collectifs (habitat social et copropriétés) mais aussi de logements pavillonnaires.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Nîmes



Des quartiers parmi les plus défavorisés d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Nîmes est de 17 402 euros annuels en 2013, un niveau bien inférieur à ceux du département du Gard (18 419 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement défavorisé, le niveau de vie médian des QP *Pissevin-Valdegour* et *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* est particulièrement bas, inférieur à 11 000 euros annuels. Ces derniers font partie des quartiers les plus défavorisés parmi les 1 300 que compte la France métropolitaine (respectivement au 7^e et au 38^e rang). Le QP *Pissevin-Valdegour* occupe le 2^e rang dans la région, juste derrière le QP *Le Viguiet-Saint-Jacques* de Carcassonne.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Le niveau de vie médian est également peu élevé dans les deux QP *Mas de Mingue* (11 551 euros) et *Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers* (11 913 euros), et inférieur à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En revanche, le niveau de vie médian du QP *Gambetta-Richelieu* dépasse celui de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ce quartier se singularise par des inégalités de revenus assez fortes : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus riches (9^e décile) y est 3,7 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), un écart comparable à celui de l'unité urbaine de Nîmes, mais très supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

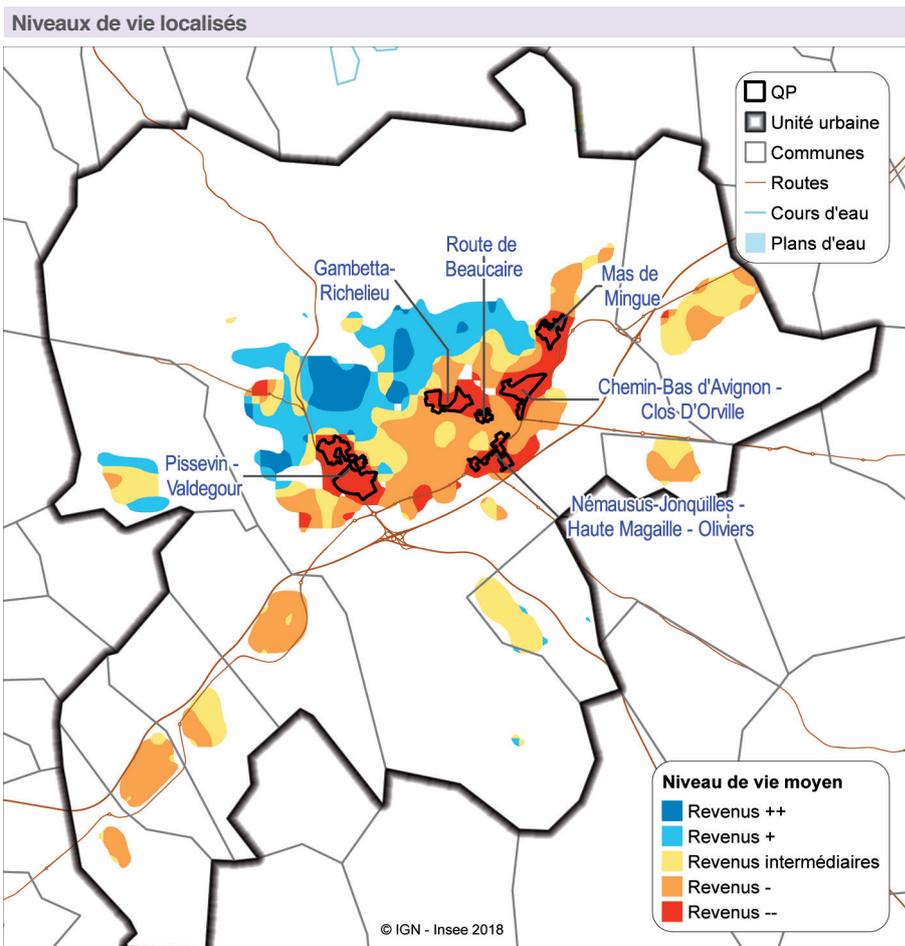
Le QP *Route de Beaucaire* est le quartier prioritaire le moins défavorisé de l'agglomération nîmoise, avec un niveau de vie médian de 13 676 euros annuels : c'est 1 400 euros de plus que la moyenne des quartiers d'Occitanie.

L'agglomération nîmoise est l'une des grandes unités urbaines les plus touchées par la pauvreté monétaire dans la région : 26 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté en 2013, soit un taux bien plus élevé qu'en Occitanie (17 %). Dans quatre des six quartiers prioritaires de l'agglomération, le taux de pauvreté dépasse celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (49 %). Ce taux est maximal dans les deux QP *Pissevin-Valdegour* et *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville*, où respectivement 70 % et 60 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Le QP *Pissevin-Valdegour* est ainsi le quartier prioritaire le plus pauvre de la région. À l'inverse, la part des habitants du QP *Route de Beaucaire* sous le seuil de pauvreté (36 %) est l'une des plus faibles des quartiers d'Occitanie.

Un accès à l'emploi difficile dans les quartiers les plus défavorisés

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, les quatre quartiers les plus défavorisés de l'agglomération nîmoise appartiennent à la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Les habitants de ces quartiers sont souvent sans emploi et ont un faible niveau de formation. Ainsi, le taux d'emploi y est très inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (42 %), notamment dans les trois quartiers de grands ensembles (*Pissevin-Valdegour*, *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* et *Mas de Mingue*) où il est compris entre 28 % et 34 %. Lorsque leurs habitants en âge de travailler (15-64 ans) occupent un emploi, ces derniers sont bien souvent précaires (CDD, intérim, etc.). En lien avec ces difficultés d'insertion professionnelle, la population de ces quartiers présente un faible niveau de formation. Ainsi, dans les QP *Pissevin-Valdegour* et *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville*, moins de 20 % des habitants détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers de la région. En conséquence, les prestations sociales jouent un rôle important dans ces quatre quartiers. La moitié ou plus des allocataires CAF ont des revenus composés majoritairement de prestations sociales et, dans le QP *Pissevin-Valdegour*, quatre allocataires sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre.

Ces quartiers en grande précarité ont par ailleurs des profils démographiques particuliers. Ils sont plutôt jeunes : trois habitants sur dix ont moins de 15 ans. Il s'agit aussi de quartiers où les grandes familles sont davantage présentes, notamment à *Pissevin-Valdegour*. Le QP *Chemin-Bas d'Avignon-*



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Clos D'Orville, plus proche du centre-ville, fait exception parmi ces quartiers de grands ensembles : si près d'un quart de ses habitants ont moins de 15 ans, les personnes âgées de 60 ans ou plus y sont également présentes dans la même proportion.

Une meilleure insertion professionnelle dans les deux quartiers les moins précaires

Le QP *Gambetta-Richelieu* est classé parmi les quartiers de centres-villes dynamiques dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Il apparaît moins impacté par les difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi quatre habitants sur dix du quartier détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur et près de cinq personnes en âge de travailler sur dix ont un emploi, même s'il peut être précaire. Comme souvent dans ce type de quartier, les personnes seules sont nombreuses : six ménages sur dix sont composés d'une seule personne, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie et dans l'agglomération de Nîmes.

Le QP *Route de Beaucaire* fait partie des petits quartiers familiaux et dynamiques. C'est le quartier le moins défavorisé de son agglomération. Il se caractérise à la fois par un taux d'emploi élevé (50 %), inférieur de seulement 5 points à celui de l'unité urbaine, et par une très faible proportion d'emplois précaires. En outre, un tiers des habitants du quartier détiennent un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, contre un quart en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Ce quartier se distingue par une forte proportion de ménages monoparentaux, ainsi que de personnes seules et âgées. Il s'agit pour l'essentiel de femmes, qui représentent 63 % des habitants du quartier. ■

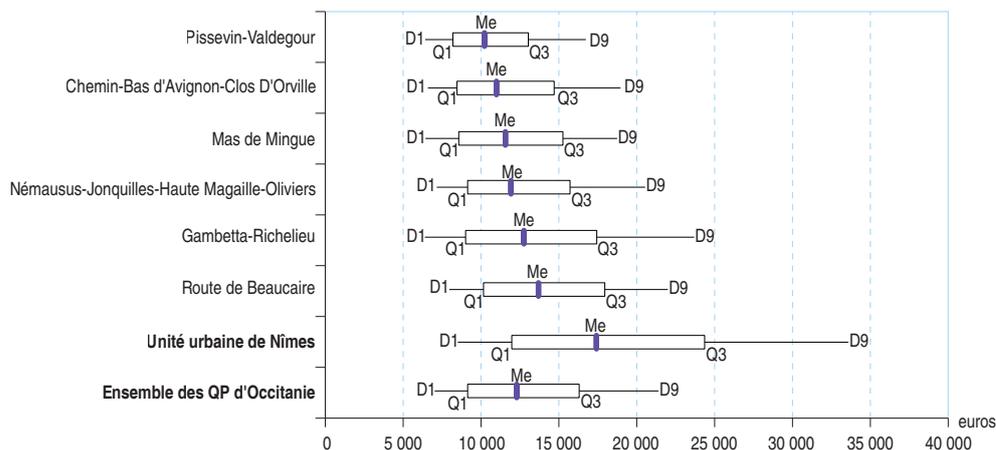
Unité urbaine de Nîmes

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Pissevin-Valdegour	10 213	68,7	54	45	59	39
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	10 978	59,0	47	40	53	35
Mas de Mingue	11 551	53,8	43	42	53	36
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	11 913	50,9	37	38	50	29
Gambetta-Richelieu	12 747	45,0	33	34	48	36
Route de Beaucaire	13 676	36,2	28	27	38	24
Unité urbaine de Nîmes	17 402	25,6	20	26	37	24
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

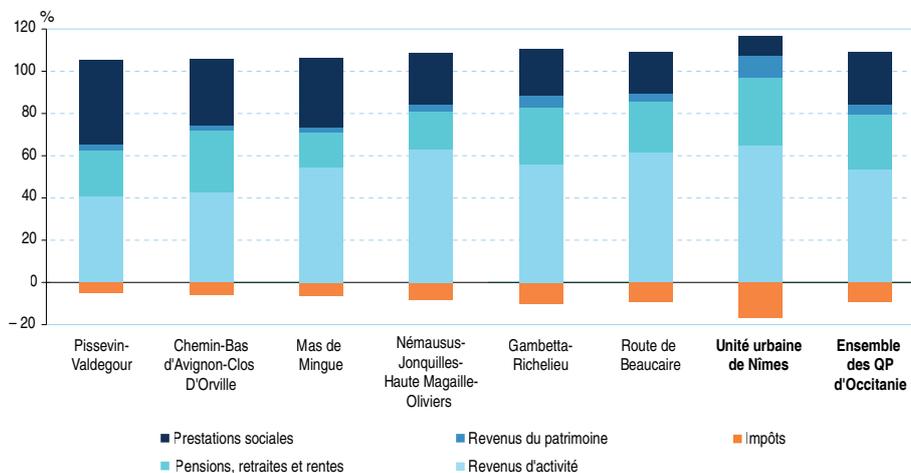
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Pissevin-Valdegour*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 414 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 195 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 038 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 16 736 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 213 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Pissevin-Valdegour* ont en moyenne perçu en 2013, 41,00 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 21,90 euros de pensions, retraites et rentes, 39,70 euros de prestations sociales, 2,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Unité urbaine de Nîmes

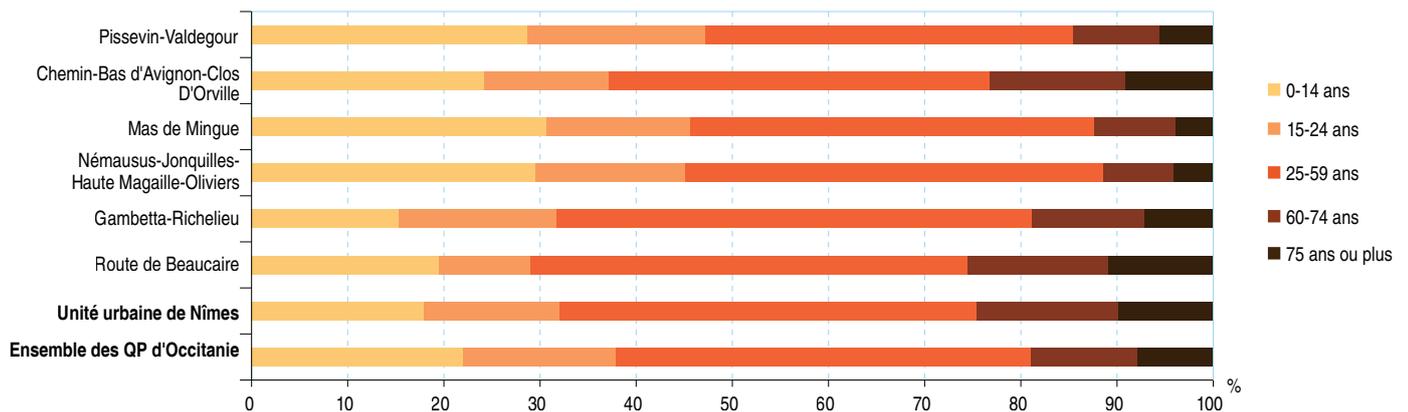
Principales caractéristiques démographiques

	Population (1)	Part des femmes dans la population (%) (2)	Indice de jeunesse (2)	Part des ménages d'une personne (%) (2)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%) (3)	Part des ménages monoparentaux (%) (3)
Pissevin-Valdegour	15 597	52	2,6	28	23	18
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	7 264	53	1,3	37	12	17
Mas de Mingue	3 014	51	3,1	28	17	18
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	3 374	53	3,4	26	14	19
Gambetta-Richelieu	6 862	53	1,1	60	5	16
Route de Beaucaire	1 722	63	1,0	49	6	21
Unité urbaine de Nîmes	184 557	53	1,0	40	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Pissevin-Valdegour	2,5	39	11	12	10
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	2,2	26	11	12	9
Mas de Mingue	2,6	53	12	21	14
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	2,5	59	13	8	10
Gambetta-Richelieu	1,3	88	42	6	15
Route de Beaucaire	1,7	93	17	10	10
Unité urbaine de Nîmes	2,1	20	23	24	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

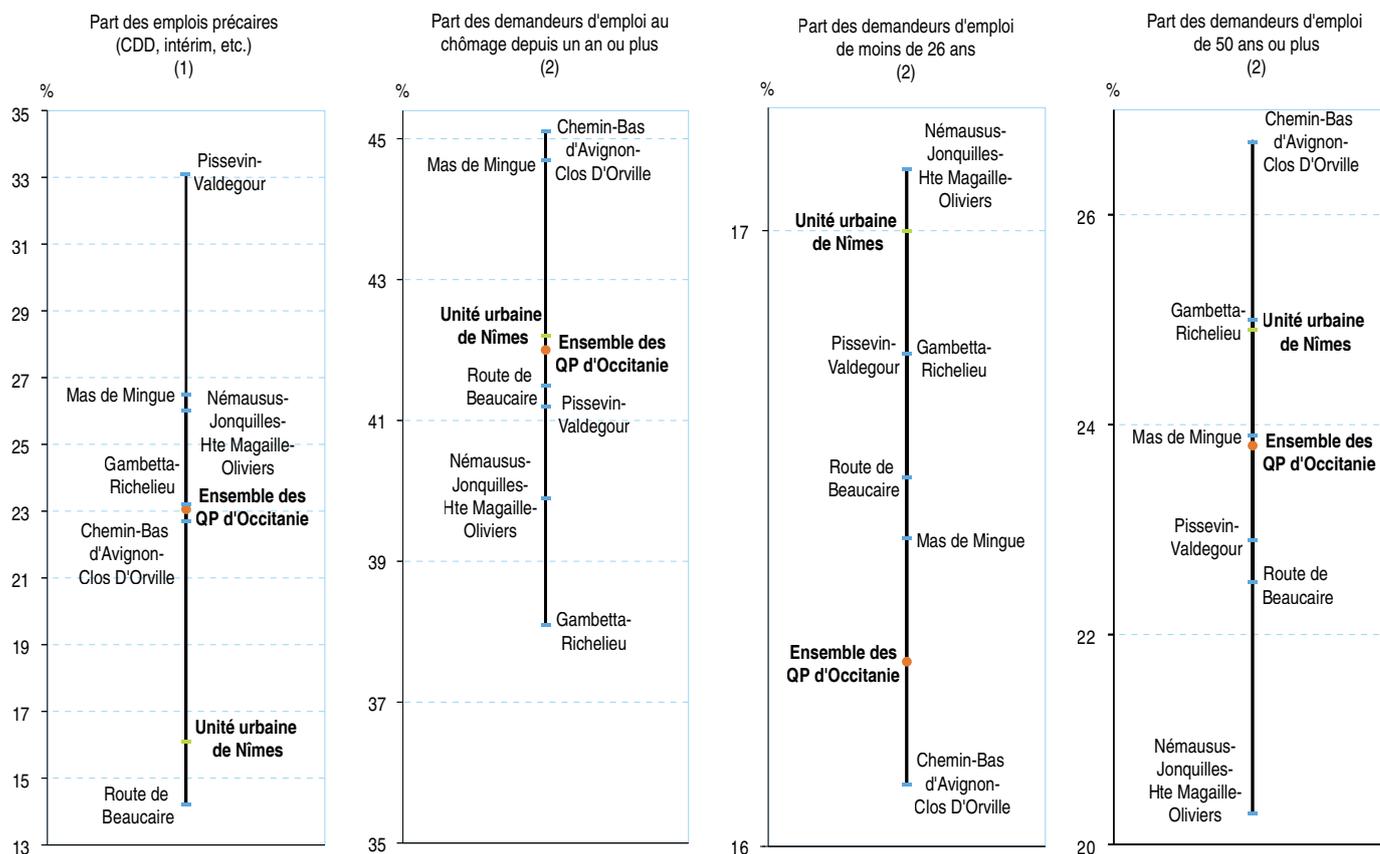
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
Pissevin-Valdegour	60	19	28
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	45	17	30
Mas de Mingue	52	24	34
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	50	29	45
Gambetta-Richelieu	53	36	46
Route de Beaucaire	59	33	50
Unité urbaine de Nîmes	63	42	55
Ensemble des QP d'Occitanie	53	27	42

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire en 2014, l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit compte un quartier prioritaire, *Centre Ville*, situé sur la commune de Pont-Saint-Espirit. La pauvreté est un peu plus contenue dans ce quartier que dans l'ensemble des quartiers de la région, grâce notamment à un meilleur accès à l'emploi. Néanmoins, dans ce quartier plutôt jeune, le chômage concerne particulièrement les moins de 26 ans et les personnes âgées de 50 ans ou plus.

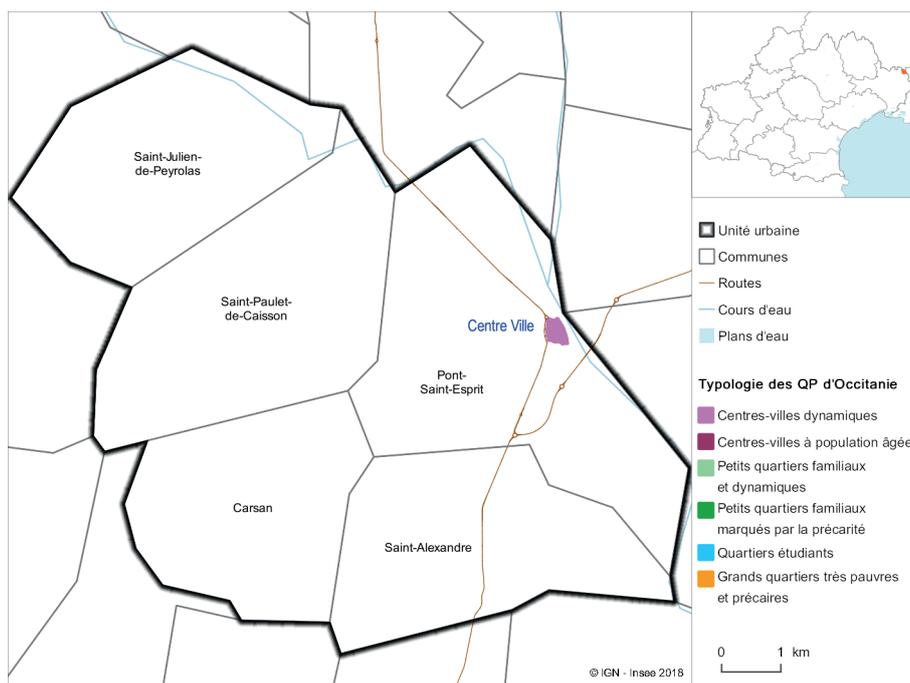
Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville*, situé sur la commune de Pont-Saint-Espirit, compte 1 350 habitants en 2013, soit 13 % de la population de la commune et 9 % de celle de l'unité urbaine. Situé le long du Rhône, à l'est du territoire de la commune, il est typique d'un quartier prioritaire de centre-ville. Il se compose essentiellement d'immeubles mais aussi de quelques maisons individuelles et offre un accès aisé à de nombreux commerces, services et équipements publics. Il présente une relative mixité sociale, avec surtout des locataires du parc privé mais aussi du parc social, ainsi que des propriétaires occupants. Des habitats, parfois dégradés, vétustes ou vacants, y côtoient des demeures bourgeoises imposantes, parfois même classées, construites au XIX^e et au début du XX^e siècle. Ce quartier comprend 2,5 fois plus de petits logements (une ou deux pièces) que de grands logements (cinq pièces ou plus).

Une pauvreté moins marquée que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit s'élève à 18 666 euros annuels en 2013, soit un niveau comparable à celui du département du Gard (18 420 euros) mais inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Dans ce contexte, le QP *Centre Ville* apparaît en net décrochage avec un niveau de vie médian bien plus faible (12 868 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). Le taux de pauvreté (44 %) y est deux fois plus élevé que dans l'ensemble de l'unité urbaine, mais inférieur de 5 points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit



Au sein du quartier, les disparités de niveau de vie sont relativement importantes : le rapport entre le revenu plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile) s'élève à 3,4 dans le QP *Centre Ville*, contre 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie où l'écart est plus grand. Ce résultat s'explique par un revenu plancher bien plus fort pour les habitants les plus aisés du quartier, traduisant une certaine mixité sociale.

Un meilleur accès à l'emploi

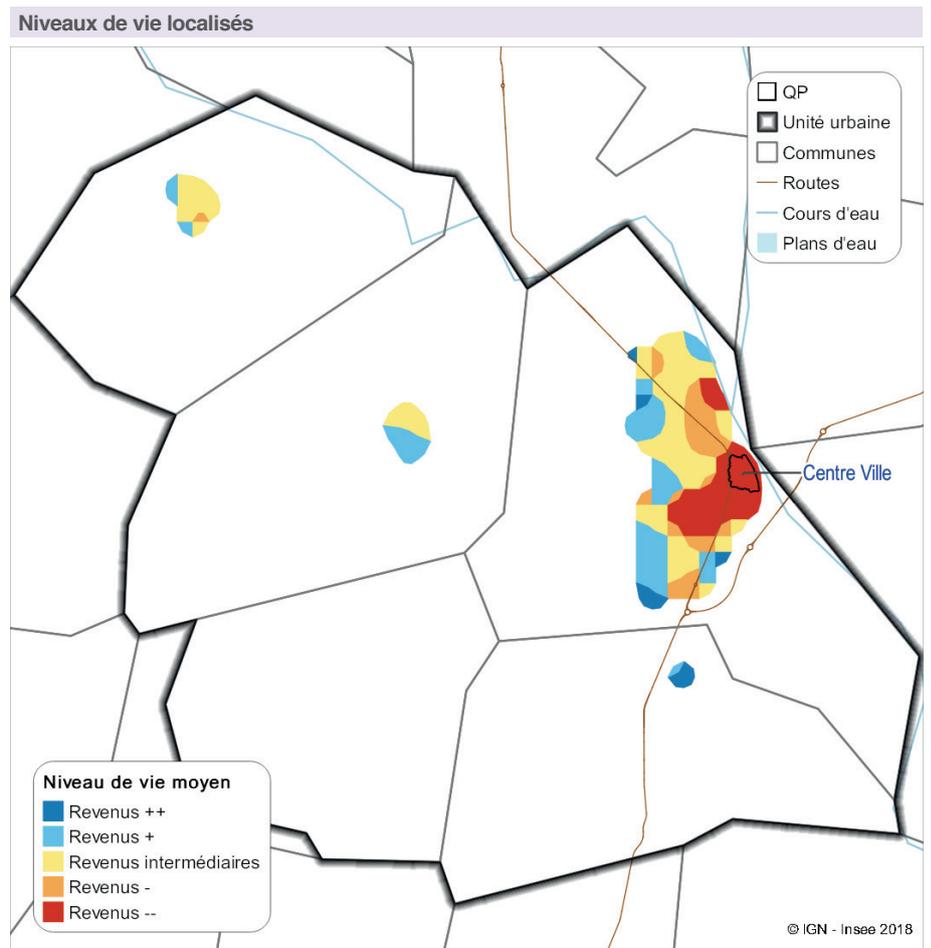
Selon la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Centre Ville* fait partie de la catégorie des centres-villes dynamiques, en raison principalement d'un accès à l'emploi meilleur que dans d'autres quartiers. Ainsi, un habitant sur deux en âge de travailler (15-64 ans) occupe un emploi. Le taux est supérieur de 7 points à celui de l'ensemble

des quartiers de la politique de la ville de la région. Néanmoins, les emplois sont une fois sur cinq précaires (CDD, intérim, etc.). En outre, les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus et de moins de 26 ans, qui constituent des publics potentiellement plus fragiles, sont davantage représentés dans ce quartier.

En conséquence d'un taux d'emploi un peu plus élevé, la part des revenus d'activité parmi les revenus disponibles est élevée dans le QP *Centre Ville* (+ 10 points par rapport à l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie) tandis que la part des prestations sociales y est plus faible (- 6 points). De plus, la part des habitants du quartier percevant la CMU-C est elle aussi très nettement inférieure à la moyenne des quartiers (- 9 points).

Comme dans la plupart des quartiers prioritaires de la région, la population du QP *Centre Ville* est relativement jeune : un habitant sur trois a moins de 25 ans, tandis

que les personnes âgées de 60 ans ou plus sont relativement moins nombreuses. Le nombre de personnes seules est important. Ainsi, 47 % des ménages sont constitués d'une seule personne, soit 4 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

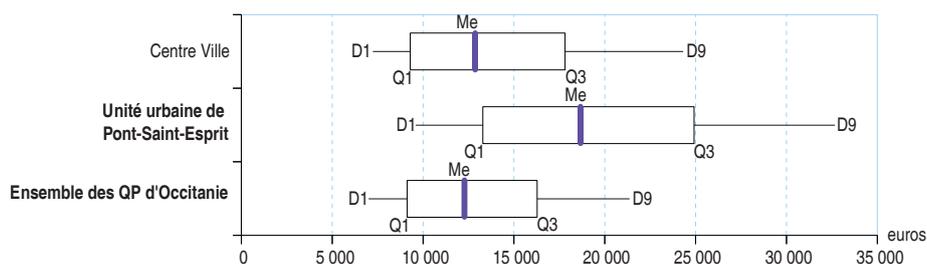
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	12 868	43,5	26	36	47	32
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	18 666	19,6	9	22	31	20
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

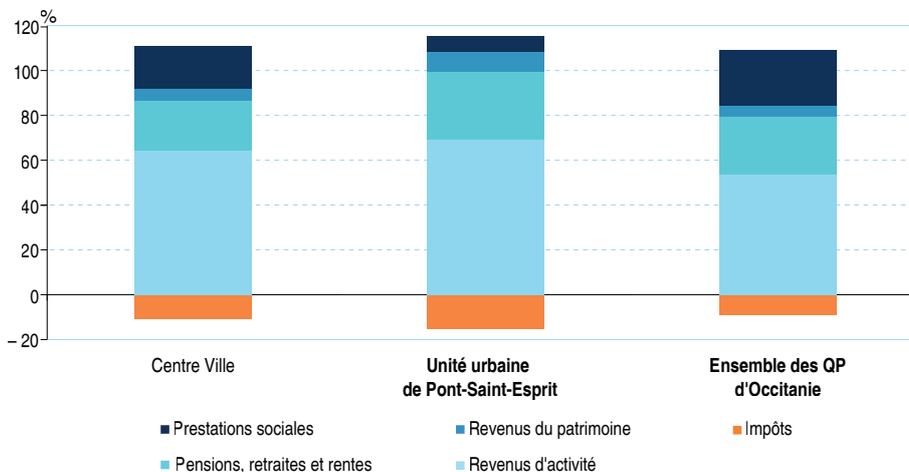
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 256 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 315 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 845 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 24 350 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 868 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 64,30 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités chômage), 22,50 euros de pensions, retraites et rentes, 5,40 euros de revenus du patrimoine, 18,80 euros de prestations sociales. Ils ont versé 11,00 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	1 353	49	1,4	47	6	16
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	15 271	51	1,0	30	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

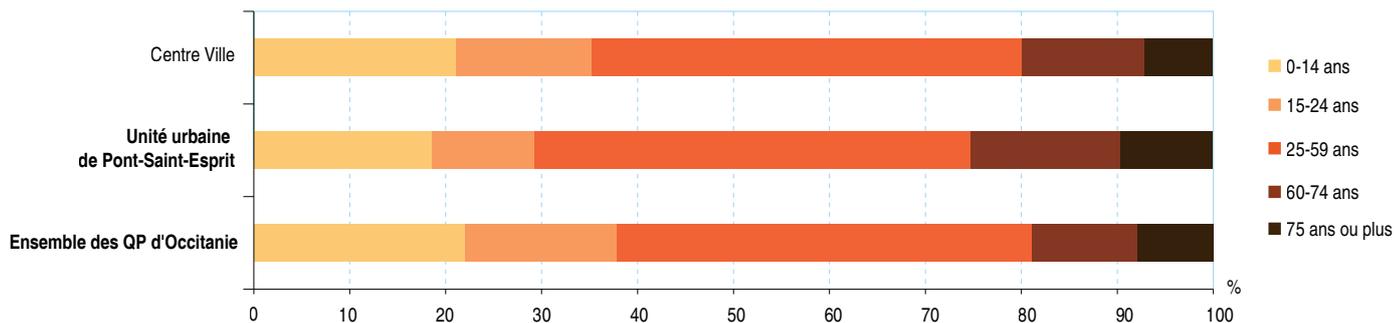
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

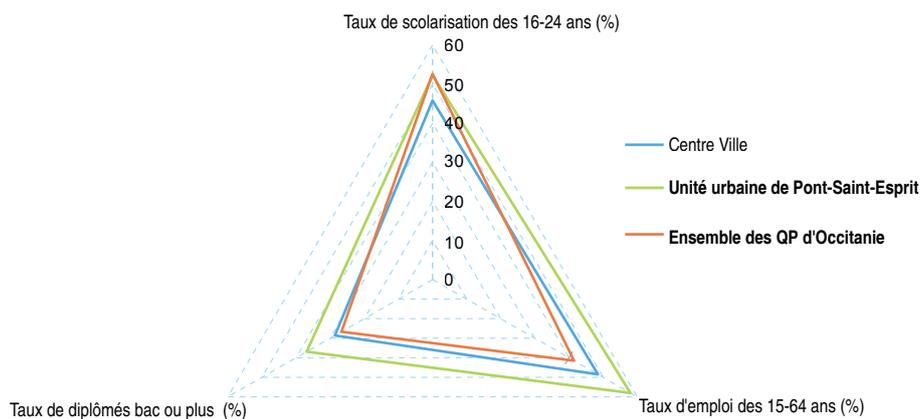
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	2,0	8	33	13	nd
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	2,3	6	11	38	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

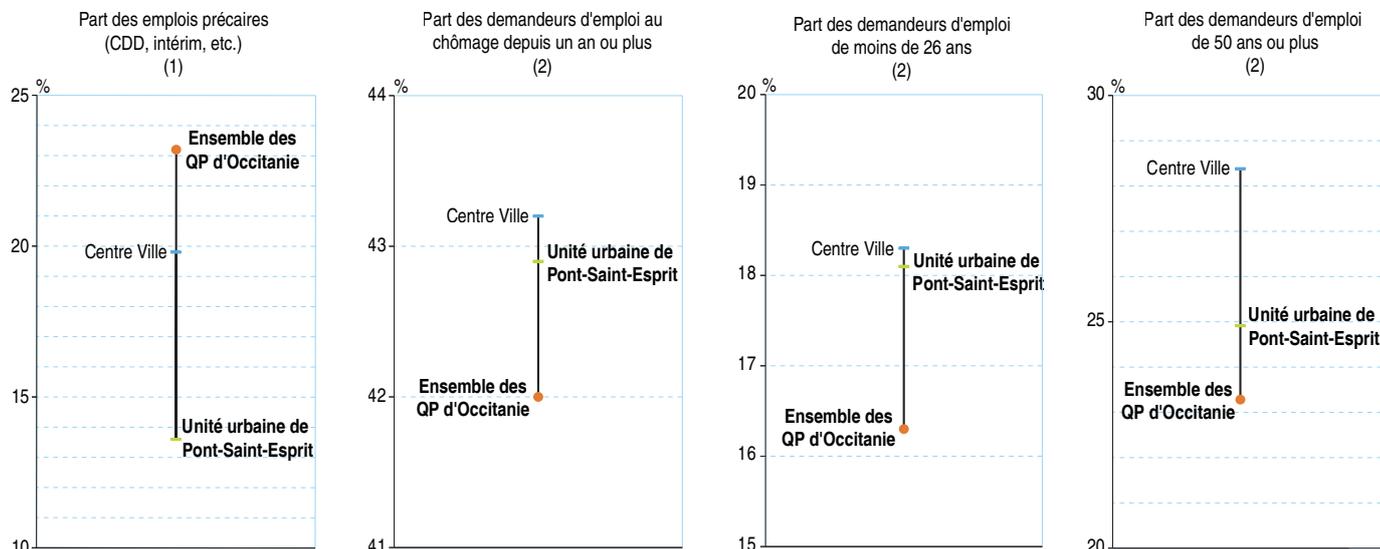
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Saint-Gilles compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville : **Sabatot-Centre Ancien**. Ce quartier fait partie des plus défavorisés de la région Occitanie. Il se caractérise par une population jeune, très pauvre, peu diplômée, éloignée de l'emploi.

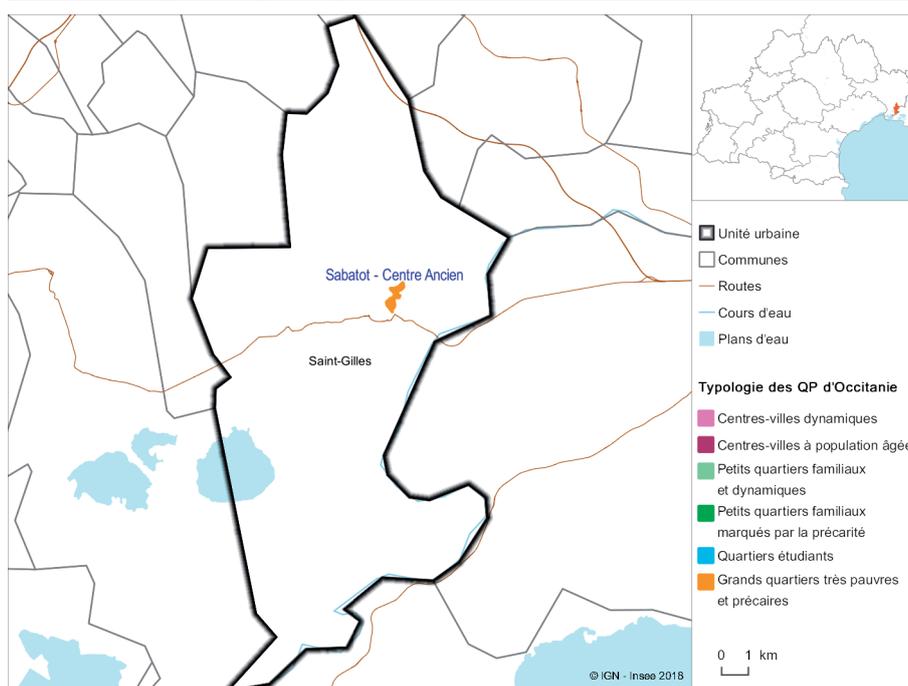
Le quartier prioritaire (QP) *Sabatot-Centre Ancien* compte 3 270 habitants en 2013, soit le quart de la population de Saint-Gilles, qui constitue à elle seule l'ensemble de l'unité urbaine. Ce quartier s'inscrivait déjà dans le dispositif de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, sur un territoire de taille comparable. Il s'étend aujourd'hui de l'ancienne zone urbaine sensible (ZUS) de Sabatot, composée d'un habitat social construit dans les années 60, jusqu'au centre historique médiéval, avec de petits immeubles en cours de réhabilitation, auparavant concerné par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Dans le QP *Sabatot-Centre Ancien*, un logement sur six comprend au moins cinq pièces, une part importante au regard de la plupart des quartiers prioritaires de la région mais inférieure de moitié à celle de la commune de Saint-Gilles. Par ailleurs, un logement sur cinq est de petite taille (une ou deux pièces). Ces logements sont plutôt concentrés dans le centre ancien. Dans l'ensemble du quartier, un logement sur six est vacant.

Un des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération saint-gilloise est de 15 730 euros annuels en 2013, un montant relativement bas, très inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement plutôt défavorisé, le QP *Sabatot-Centre Ancien* constitue une véritable poche de pauvreté : avec un niveau de vie médian de 11 429 euros annuels, il se positionne parmi les quartiers prioritaires les plus défavorisés d'Occitanie. De plus, 56 % des habitants du quartier vivent sous le

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Saint-Gilles



seuil de pauvreté, contre 49 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 29 % des Saint-Gillois, un taux lui-même déjà relativement élevé.

Autre signe de précarité des habitants, la moitié des allocataires CAF du QP *Sabatot-Centre Ancien* vivent avec des revenus qui proviennent majoritairement des prestations sociales ; pour trois allocataires sur dix, il s'agit même de l'unique source de revenus.

Une population peu formée et très éloignée de l'emploi

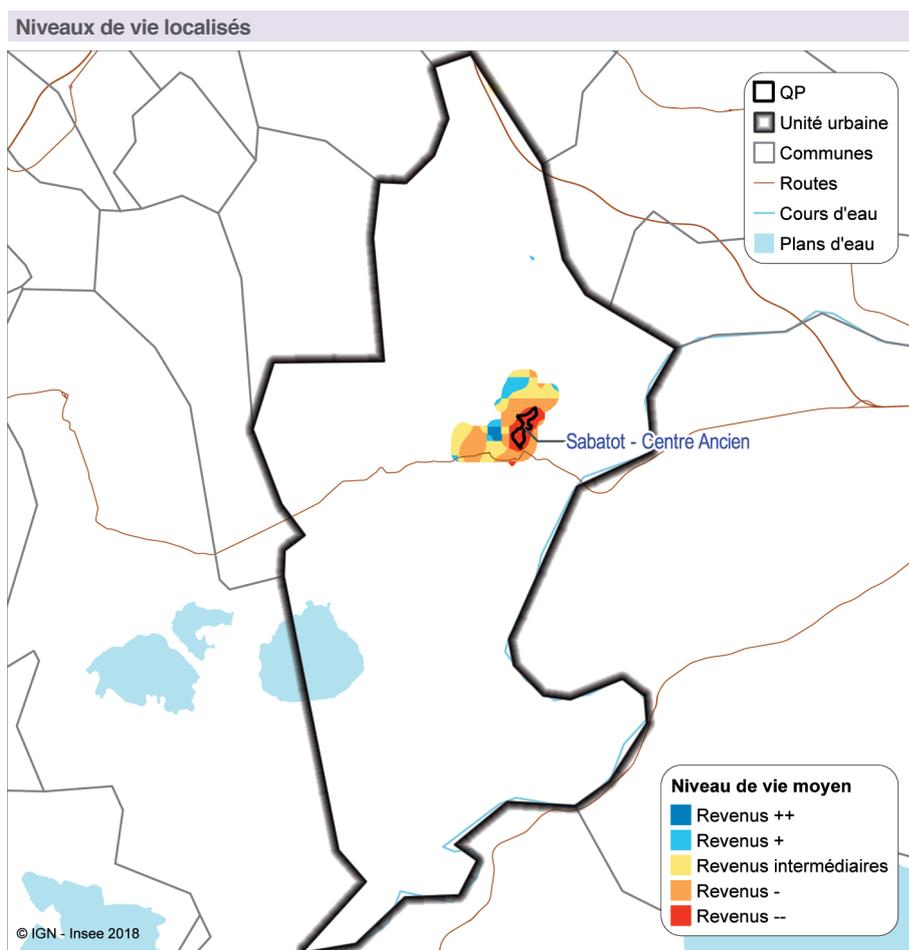
Le quartier *Sabatot-Centre Ancien* concentre de nombreuses difficultés sociales. Tout d'abord, ses habitants ne sont pas ou peu diplômés : seul un sur cinq détient un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Ensuite, ils pâtissent d'un fort éloignement de l'emploi : seuls 34 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, contre 42 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et

52 % dans l'ensemble de l'unité urbaine de Saint-Gilles, elle-même relativement en difficulté. De surcroît, quand ils exercent un emploi, plus du quart de ces emplois sont précaires (CDD, intérim, etc.). Par ailleurs, un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Une forte proportion de familles nombreuses et de jeunes

Selon la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie, le QP *Sabatot-Centre Ancien* appartient à la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires, même s'il n'est pas très peuplé. Les familles nombreuses représentent un ménage sur six et le poids des familles monoparentales est relativement mesuré au regard de la moyenne des quartiers. Corollaire d'une forte proportion de familles avec enfants, la population du quartier est très jeune : 42 % des habitants ont moins de 25 ans et 25 % moins de 15 ans, une part plus

élevée qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et encore plus que dans la commune de Saint-Gilles. Par ailleurs, la part des personnes seules est importante, bien qu'inférieure à celle observée dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

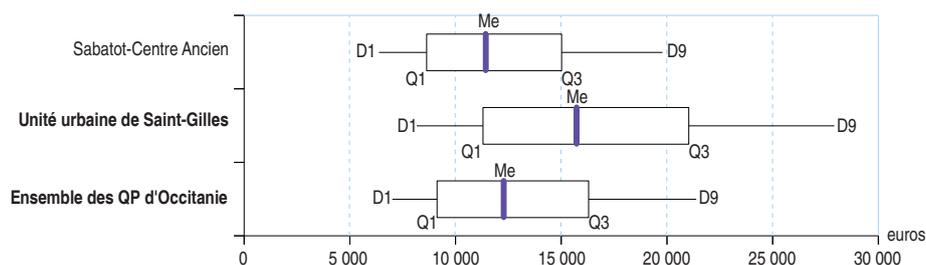
Unité urbaine de Saint-Gilles

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Sabatot-Centre Ancien	11 429	55,9	33	35	50	30
Unité urbaine de Saint-Gilles	15 730	29,2	16	24	34	20
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

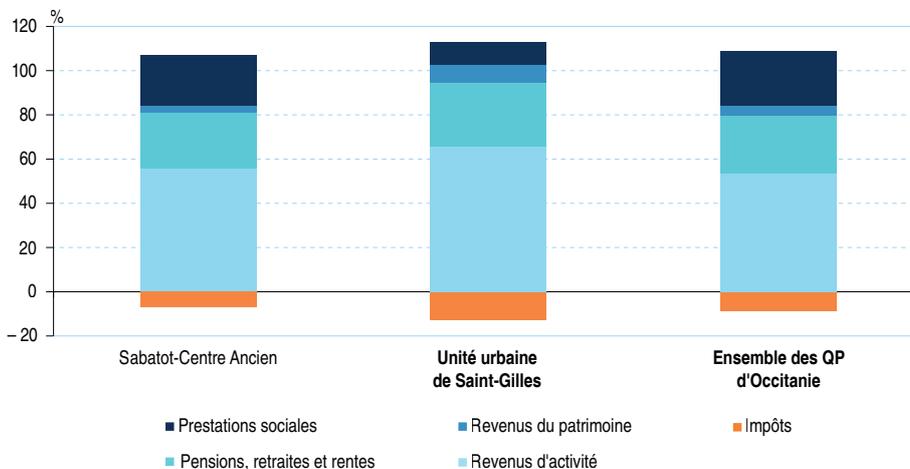
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Sabatot-Centre Ancien, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 393 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 650 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 030 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 799 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 429 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du quartier Sabatot-Centre Ancien ont en moyenne perçu en 2013, 55,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 25,10 euros de pensions, retraites et rentes, 22,80 euros de prestations sociales, 3,30 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Sabatot-Centre Ancien	3 272	51	2,0	35	16	12
Unité urbaine de Saint-Gilles	13 641	50	1,3	27	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

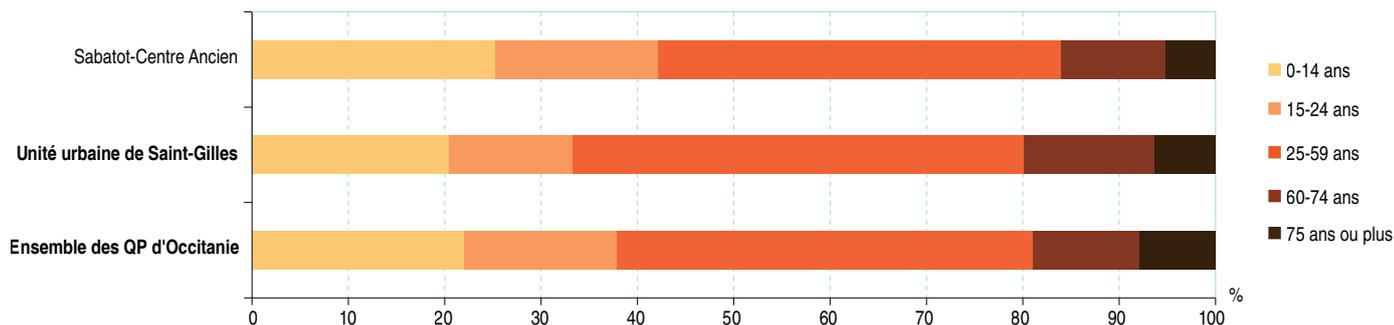
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Saint-Gilles

Structure par âge de la population



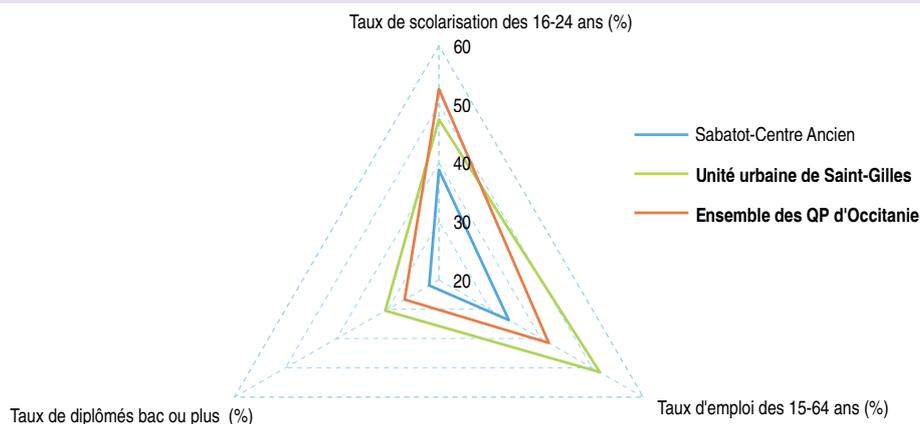
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Sabatot-Centre Ancien	2,3	21	19	17	17
Unité urbaine de Saint-Gilles	2,5	3	13	31	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

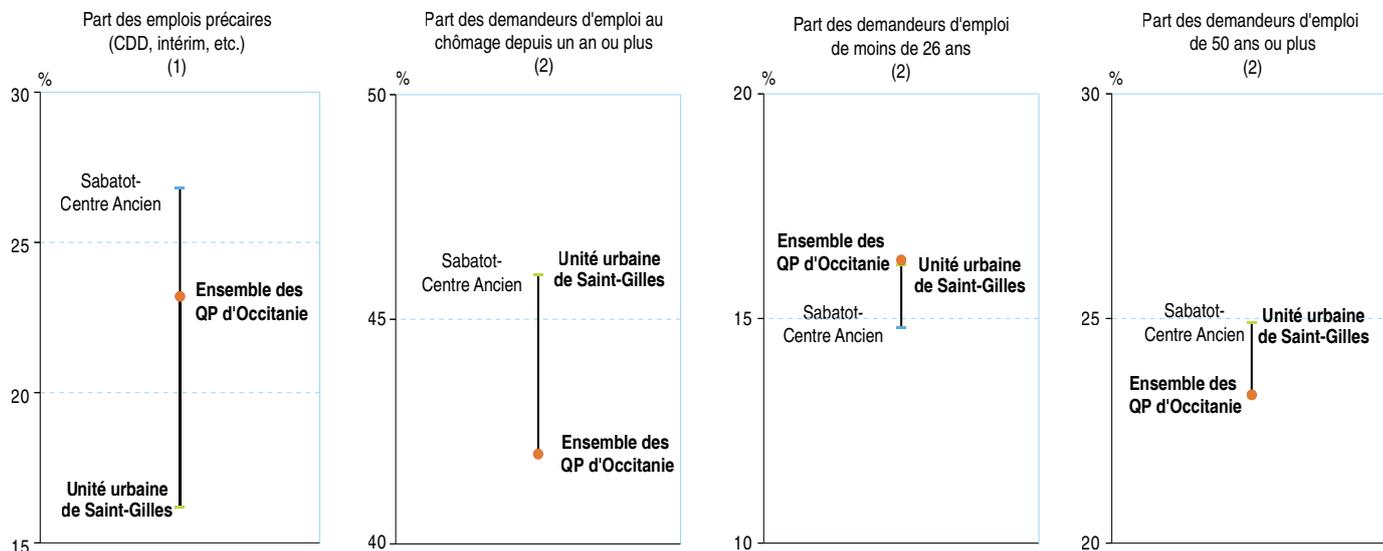
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Jusqu'à la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine d'Uzès n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville. C'est désormais le cas avec le **Quartier prioritaire d'Uzès** situé au nord du centre-ville. C'est un quartier familial très jeune et dynamique où la pauvreté est relativement moins marquée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Le quartier prioritaire (QP) dénommé *Quartier prioritaire d'Uzès*, compte 1 260 habitants en 2013, soit 11 % de la population totale de l'unité urbaine d'Uzès et 15 % de celle de la commune d'Uzès qui l'englobe. Situé au nord du centre-ville, il est plutôt composé d'un habitat pavillonnaire, dont une partie est assez récente. L'autre partie est dédiée au parc locatif social en maisons individuelles. Par conséquent, la part des grands logements de 5 pièces ou plus est 2,5 fois plus élevée dans ce quartier qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

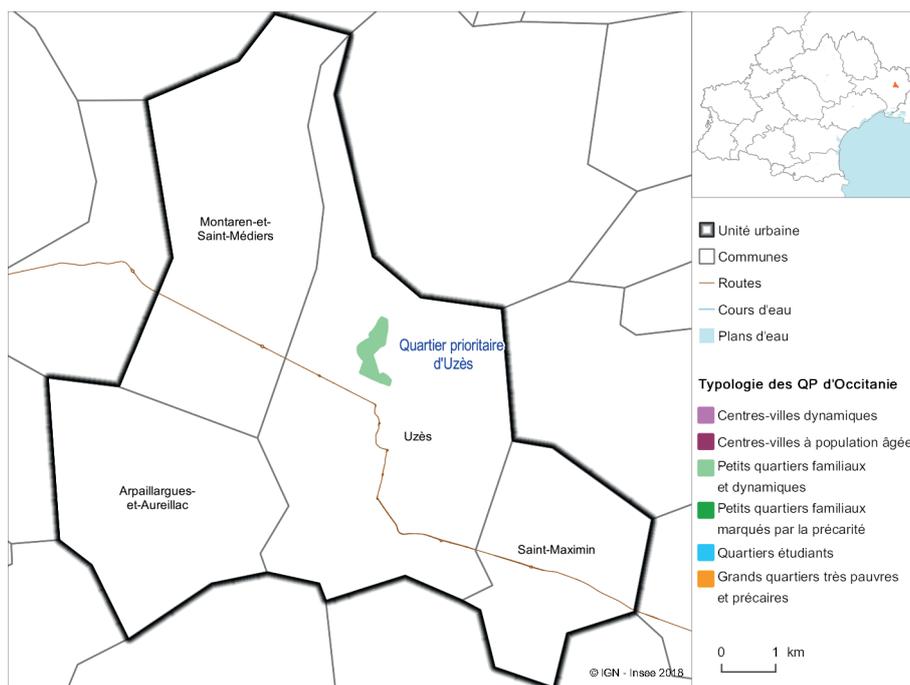
Un quartier prioritaire relativement moins touché par la pauvreté que d'autres quartiers de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian dans l'unité urbaine d'Uzès s'élève à 18 173 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région (19 277 euros). Dans cet environnement, le QP *Quartier prioritaire d'Uzès* apparaît en net décrochage avec un niveau de vie médian bien plus faible (13 644 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). Si le taux de pauvreté (39 %) est pratiquement deux fois plus élevé que celui de l'unité urbaine d'Uzès, il se situe cependant dix points en dessous de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Dans ce quartier, les inégalités de revenus sont plus faibles que dans l'unité urbaine et se situent au même niveau que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Ainsi, l'écart entre le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile)

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine d'Uzès



est de 3,0 dans ce quartier comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires, contre 3,9 dans l'unité urbaine. Dans le QP *Quartier prioritaire d'Uzès*, les niveaux de vie des habitants les plus aisés comme ceux des plus pauvres sont en outre plus élevés qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Un taux d'emploi élevé dans le quartier prioritaire d'Uzès

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Quartier prioritaire d'Uzès* fait partie des petits quartiers familiaux et dynamiques. Ainsi, 48 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit un taux supérieur de 7 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Cette meilleure insertion professionnelle peut s'expliquer en partie par un taux de diplômés du niveau baccalauréat ou plus, un peu plus élevé dans ce quartier. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le

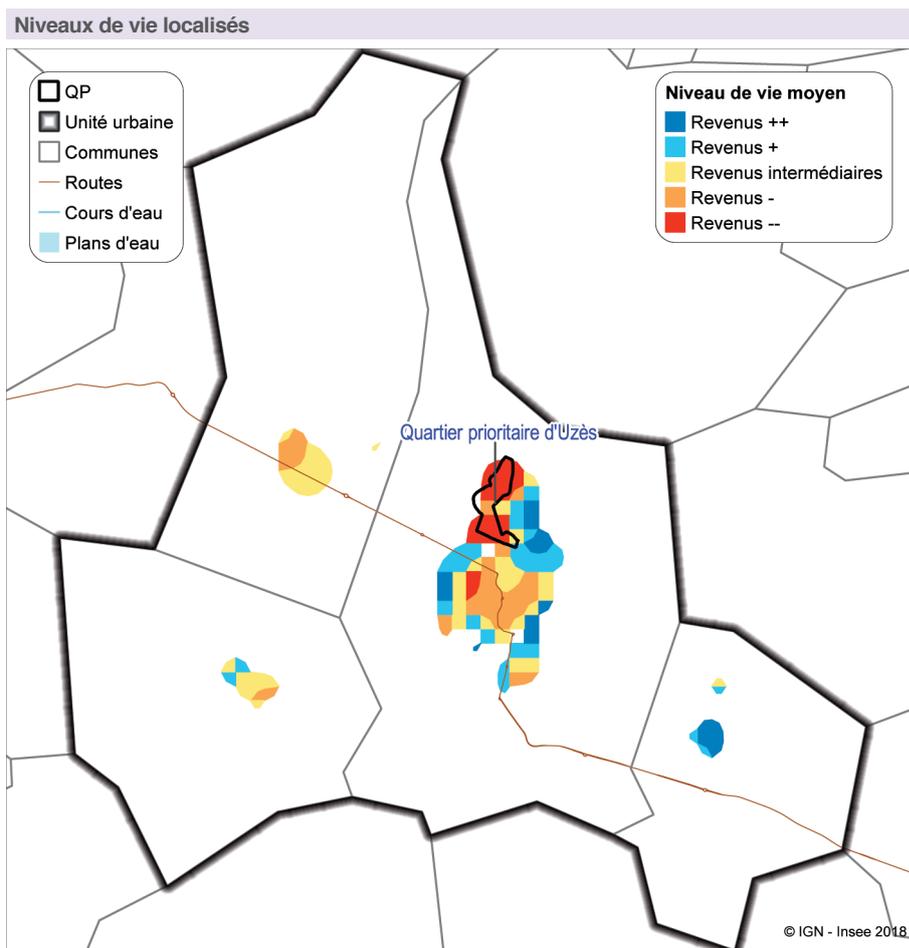
revenu disponible y est assez importante. *A contrario*, la part des prestations sociales représente 17 % du revenu disponible dans ce quartier, contre 25 % pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. En outre, les parts des allocataires CAF dont les revenus sont issus à plus de 50 % ou à 100 % des prestations sociales y sont aussi inférieures à la moyenne.

Dans ce quartier, la part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans est relativement faible, inférieure de neuf points à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, et de quatre points à celle de l'unité urbaine englobante. En revanche, celle des chômeurs de longue durée y est plus élevée.

Beaucoup de jeunes et peu de personnes âgées

Le QP *Quartier prioritaire d'Uzès* se caractérise par une population jeune et un nombre relativement faible de personnes âgées. Les moins de 25 ans représentent

41 % des habitants du quartier, contre 14 % seulement de personnes âgées de 60 ans ou plus. Dans ce quartier familial, un habitant sur quatre a moins de 14 ans, les ménages composés de 5 personnes ou plus sont nombreux (13 % des ménages), de même que les familles monoparentales (19 % des familles). ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

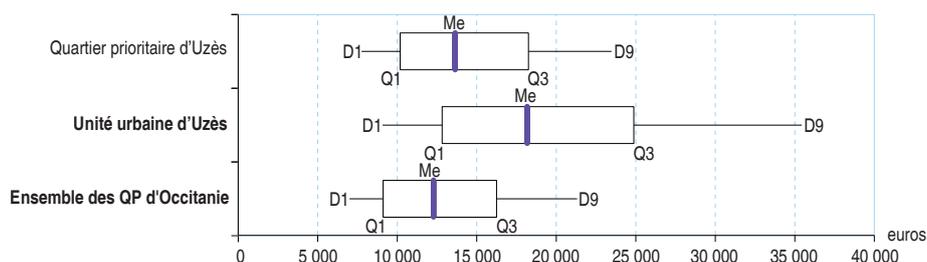
Unité urbaine d'Uzès

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Quartier prioritaire d'Uzès	13 644	39,0	23	28	38	20
Unité urbaine d'Uzès	18 173	21,4	11	22	32	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

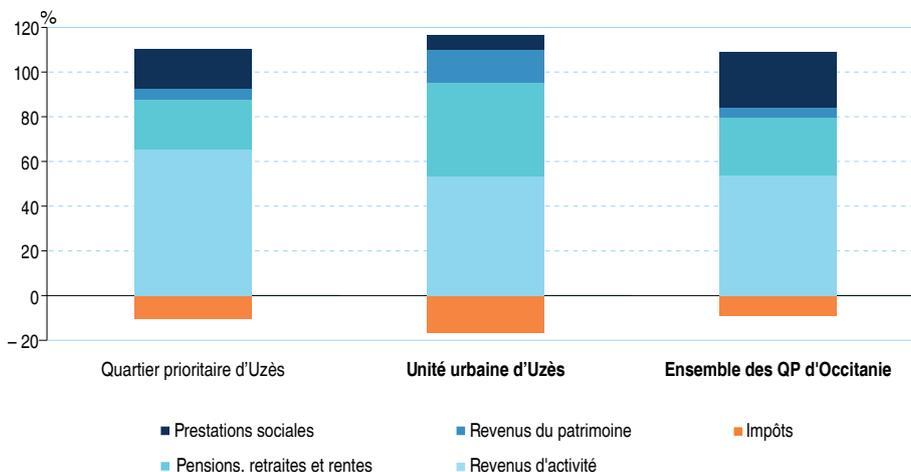
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Quartier prioritaire d'Uzès, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 783 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 222 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 18 326 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 567 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 644 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Quartier prioritaire d'Uzès ont en moyenne perçu en 2013, 65,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,10 euros de pensions, retraites et rentes, 17,40 euros de prestations sociales, 5,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Quartier prioritaire d'Uzès	1 261	53	2,5	24	13	19
Unité urbaine d'Uzès	11 815	51	0,7	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

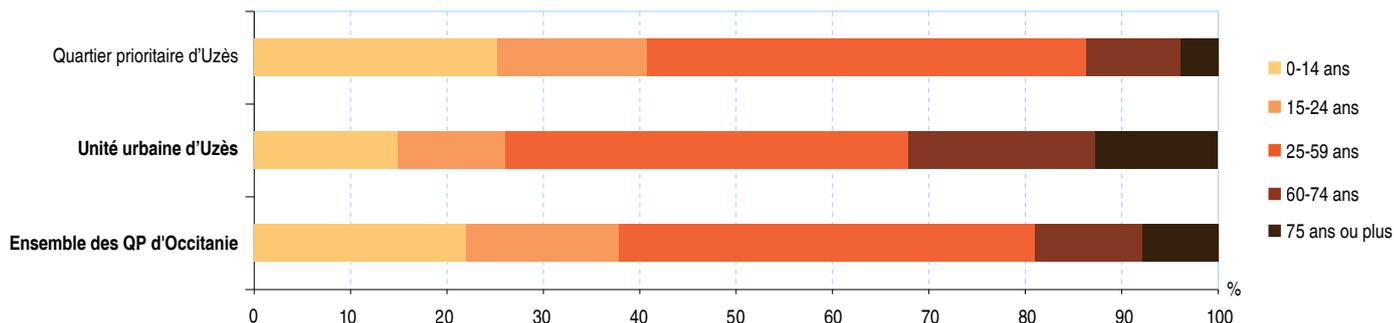
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Uzès

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

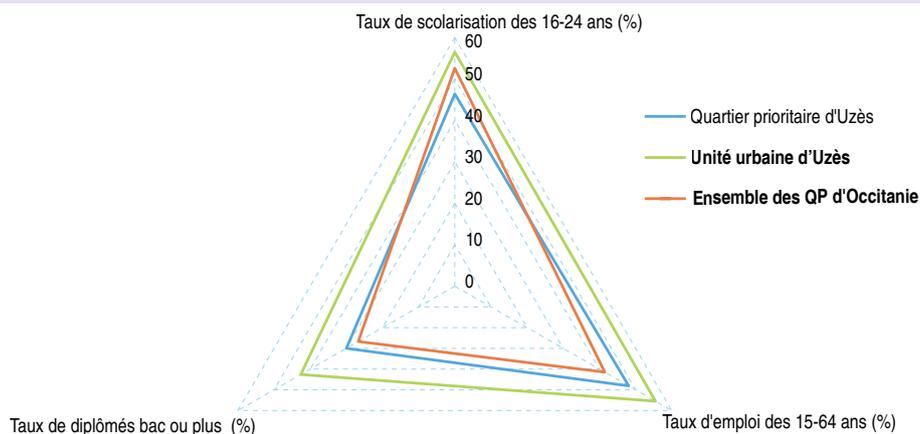
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Quartier prioritaire d'Uzès	2,7	10	10	30	nd
Unité urbaine d'Uzès	2,1	9	15	37	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

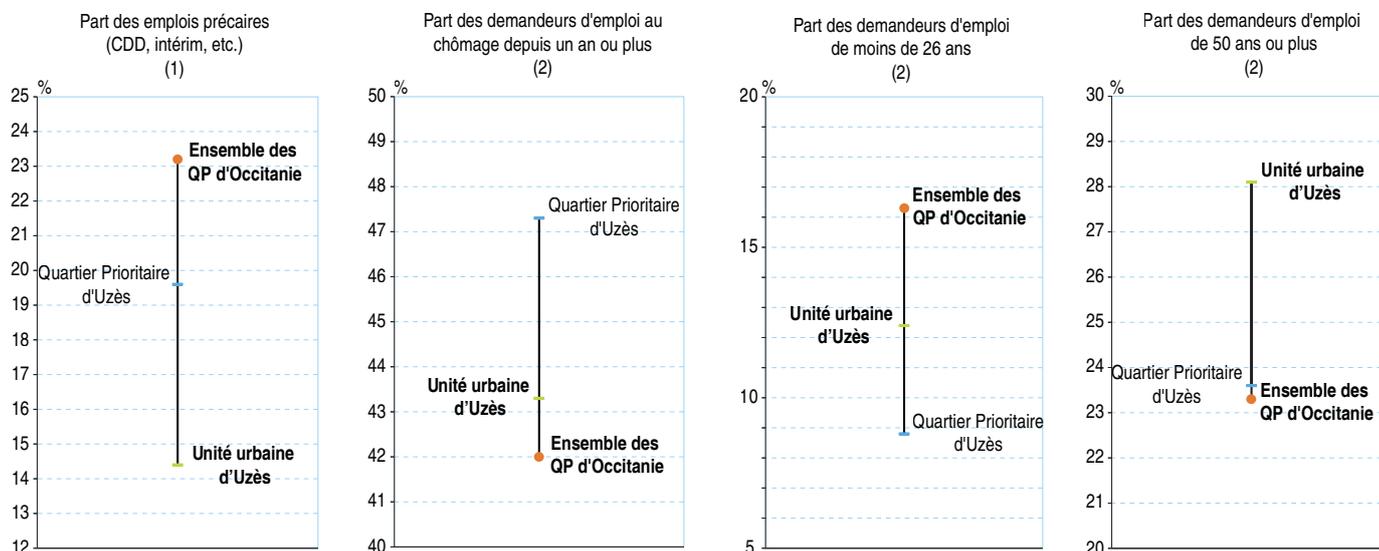
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Vauvert, constituée de la seule commune de Vauvert, compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, *Les Costières*. Ce quartier familial et jeune est particulièrement frappé par la pauvreté, au sein d'un environnement lui-même assez défavorisé. Ses habitants sont en outre peu diplômés et souvent sans emploi.

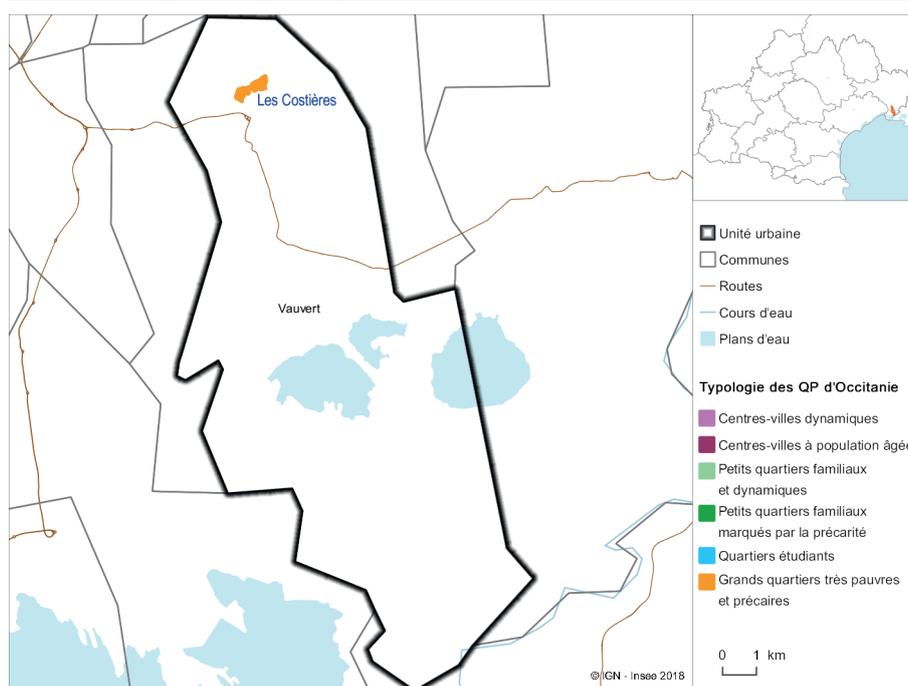
Le quartier prioritaire (QP) *Les Costières* compte 2 730 habitants en 2013, soit 24 % de la population totale de la commune de Vauvert qui constitue à elle seule l'unité urbaine de Vauvert. La commune de Vauvert relevait déjà de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), mais sur un territoire bien plus large qui englobe le quartier actuel. Le quartier *Les Costières* se compose de deux zones d'habitat et de population distinctes, séparées par une route départementale. À l'est, la zone du quartier de la Costière est la plus ancienne, avec des résidences construites dans les années 60, souvent vétustes et qui ne répondent plus aux normes d'habitat actuelles ; elle abrite une population plutôt âgée. À l'ouest, la zone du quartier gare, construite à partir des années 80, est plus récente et accueille une population bien plus jeune.

Un quartier particulièrement pauvre

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian dans la commune de Vauvert s'élève à 17 231 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement déjà défavorisé, le QP *Les Costières* est en net décrochage, avec un niveau de vie médian de 11 989 euros, inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). De plus, 51 % des habitants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté, contre 22 % à Vauvert et 49 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Les écarts de revenus entre les plus aisés et les plus pauvres sont plutôt faibles au sein du QP *Les Costières*. Le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Vauvert



aisés (9^e décile) est 2,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), alors que ce rapport est de 3,1 dans la commune de Vauvert et de 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Cette plus faible dispersion des revenus s'explique essentiellement par un niveau de vie plancher des habitants les plus aisés nettement plus faible dans le quartier qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Une population peu diplômée souvent sans emploi

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Les Costières* fait partie des quartiers très pauvres et précaires. Ses habitants cumulent pauvreté monétaire et diverses difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seuls 32 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) du quartier ont un emploi. Ce taux est inférieur

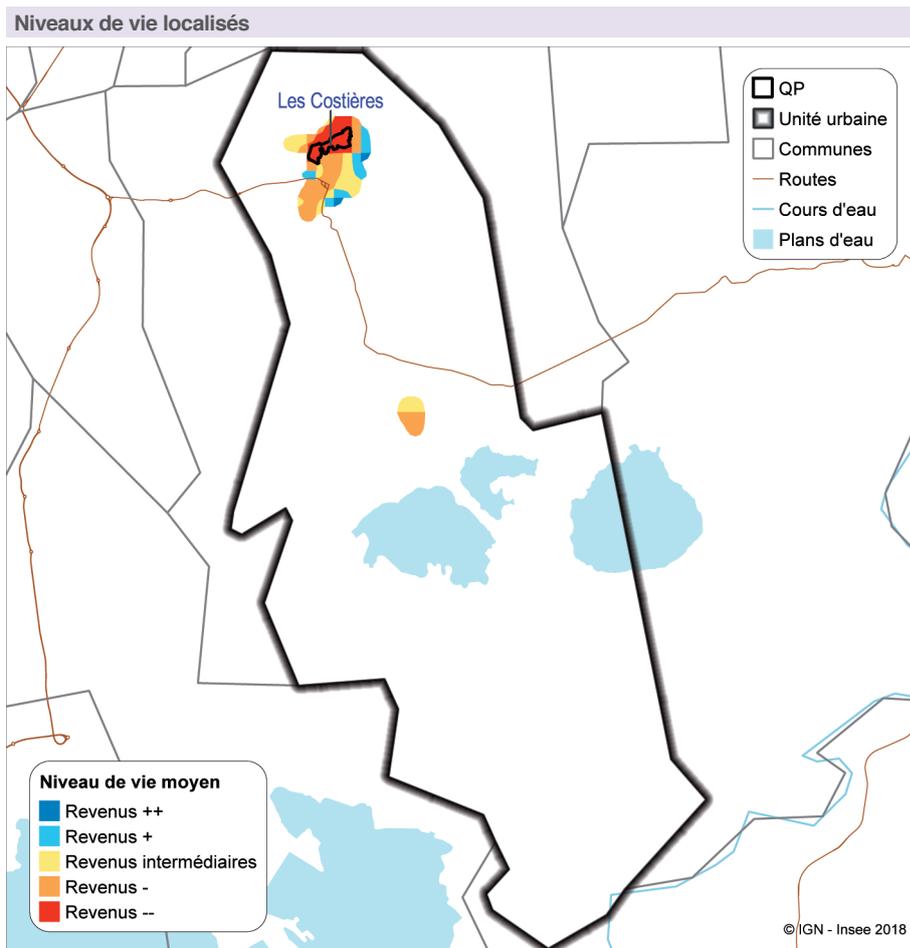
de 9 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, et de 20 points à celui de Vauvert. Et lorsque les habitants ont un emploi, il s'agit trois fois sur dix d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.), sans doute en lien avec l'importance des emplois saisonniers dans cette zone. En outre, la part des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus atteint 44 %, soit légèrement plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Ces difficultés d'accès à l'emploi peuvent s'expliquer en partie par un faible niveau de qualification. Parmi les habitants du QP *Les Costières*, seuls 15 % possèdent un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat, soit un taux très faible, inférieur de 12 points à l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. De même, le taux de scolarisation des 16-24 ans se situe, dans le QP *Les Costières*, 4 points en dessous de la moyenne des quartiers d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Un quartier familial et très jeune

Le QP *Les Costières* est un quartier familial. Les ménages de cinq personnes ou plus y sont nombreux et la part des familles monoparentales y est élevée (20 %, soit 3 points de plus que celle de l'ensemble des quartiers de la région). C'est un quartier très jeune : un habitant sur quatre est un enfant de moins de 15 ans et quatre habitants sur dix ont moins de 25 ans. Ce quartier compte deux jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée d'au moins 60 ans. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

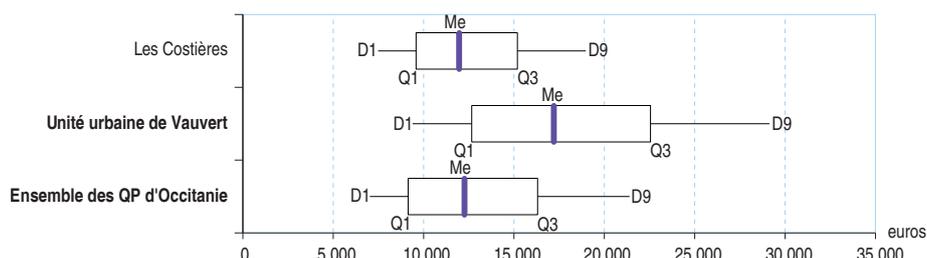
Unité urbaine de Vauvert

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Les Costières	11 989	51,2	35	31	46	26
Unité urbaine de Vauvert	17 231	22,4	14	22	30	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

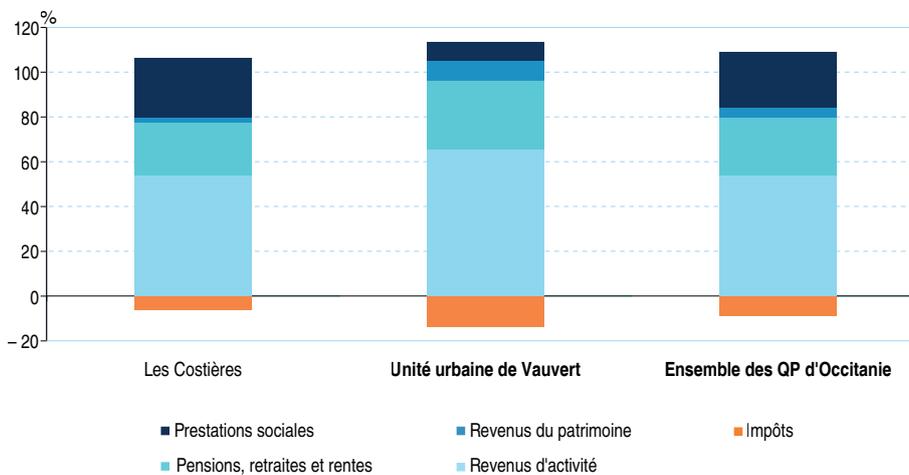
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Les Costières*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 480 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 582 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 192 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches est de 18 978 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 989 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Les Costières* ont en moyenne perçu en 2013, 54,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 23,60 euros de pensions, retraites et rentes, 26,50 euros de prestations sociales et 1,80 euros de revenus du patrimoine. Ils ont versé 6,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Les Costières	2 734	54	2,0	33	16	20
Unité urbaine de Vauvert	11 195	52	1,1	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

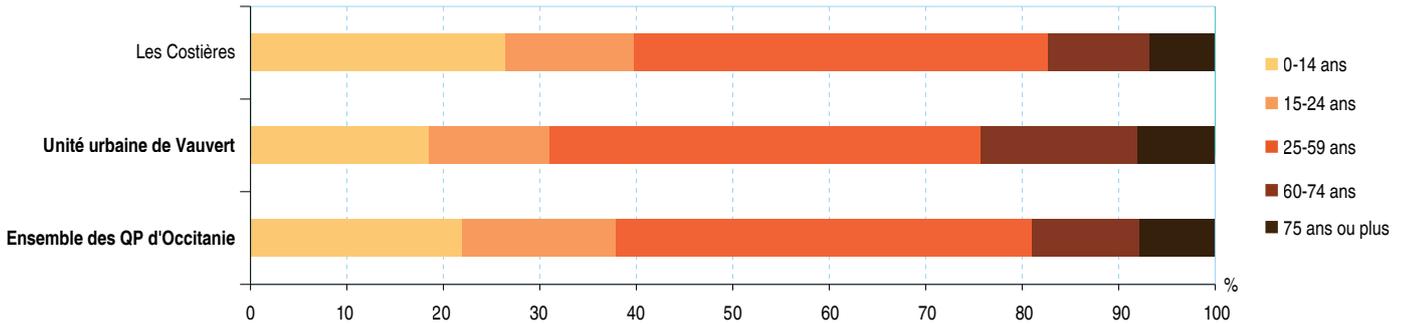
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Vauvert

Structure par âge de la population



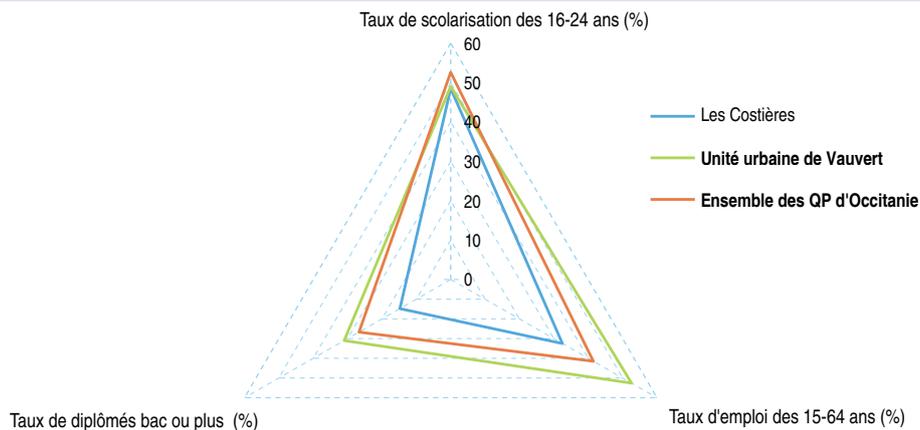
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Les Costières	2,4	35	16	10	4
Unité urbaine de Vauvert	2,4	5	12	28	5
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

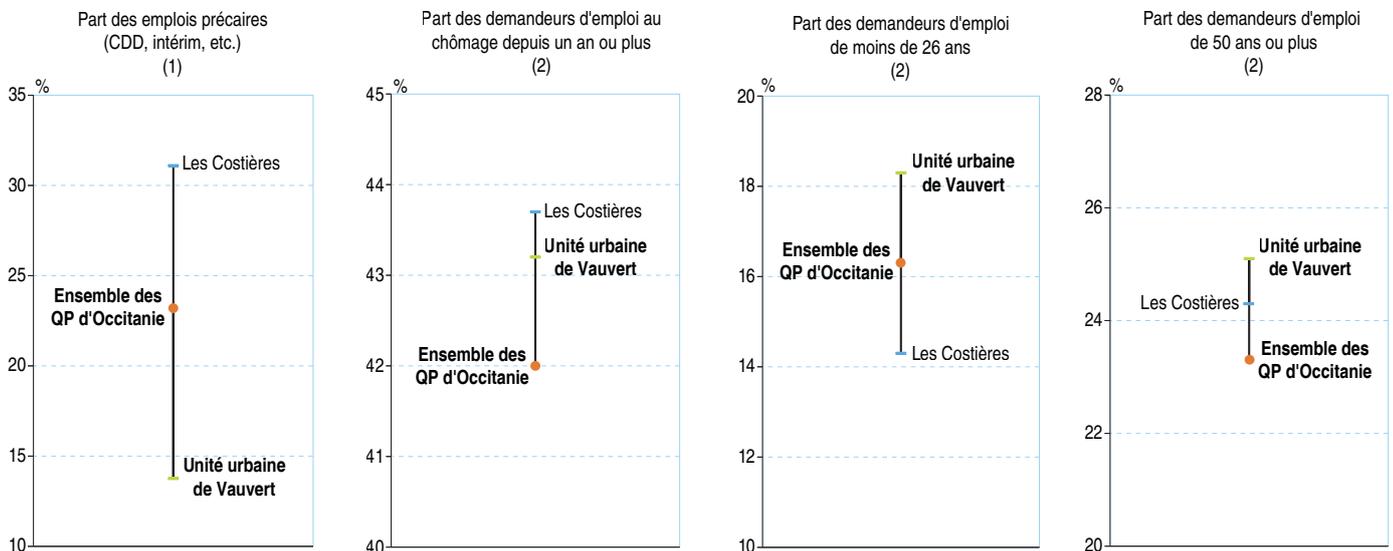
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016